



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine



SOMMAIRE

■ Le mot du Président	3	Pédibus et vélobus.....	31
■ Un bâti pour aujourd'hui, des défis pour demain	4	Avis sur études d'impact.....	33
■ Le Parc en chiffres	7	Accompagnement des Communautés de communes dans la mise en place de projets de mobilité.....	34
■ Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures	8	■ Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains	36
Réalisation d'inventaires naturalistes.....	9	Diagnostic des circuits alimentaires de proximité à l'échelle du Pays du Chinonais.....	37
Diagnostic écologique et socio-économique de l'Etang de Joreau.....	10	Les Journées techniques du Parc.....	38
Plan de gestion du Marais de Baffou.....	12	Concours Eco-trophée.....	41
Mis en place d'un partenariat pour la protection des chiroptères.....	15	Edition d'un carnet de découverte et d'une carte touristique.....	43
Suivi et protection du Busard cendré.....	16	Labellisation d'hébergements touristiques "Hébergements nature et patrimoine".....	44
Etude " Conservation et restauration d'habitats naturels, de la faune et de la flore de la Zone Industrielle de Méron à Montreuil-Bellay ".....	17	■ Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique ouvert a la coopération	46
Animation du site Natura 2000 " Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre ".....	18	Exposition "Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers".....	47
Animation du site Natura 2000 " Complexe du Changeon et de la Roumer ".....	19	La Fête du Parc, "Mystère, Miss Terre".....	49
Animation du DOCOB du site Natura 2000 de " La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet ".....	20	Démarches pédagogiques.....	51
Mise en place d'un Contrat nature.....	21	Accompagnement des enseignants et des intervenants.....	54
Référentiel technique " Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui ".....	23	Formation des Ambassadeurs.....	56
Inscription du Parc dans les politiques climatiques nationales et régionales.....	25	Outils de sensibilisation du Parc, nouveaux supports d'exposition.....	57
Mise en place de mobilier d'entrée d'agglomération.....	27	Activités de la Maison du Parc - bilan 2012.....	58
Accompagnement dans l'élaboration des PLU.....	28	Refonte du site Internet.....	61
"Ma quête d'urbanisme", penser la composition urbaine.....	29	Communication institutionnelle.....	62
		■ Les moyens du Parc	63
		Le personnel du syndicat mixte.....	64
		Accueil des stagiaires.....	67

Le mot du Président

L'habitat est une question centrale pour les Parcs naturels régionaux. Qu'il s'agisse de préserver le cadre de vie des habitants ou le lieu de vie d'une espèce, ce terme sacralise la proximité entre nature et hommes. Le sujet est d'autant plus crucial pour le Parc Loire-Anjou-Touraine qui est un des plus denses de France avec une moyenne de 75 hab/km² contre 41 hab/km² dans les autres Parcs.

Châteaux, manoirs et maisons de maîtres participent à la renommée de notre territoire. Mais ce succès ne doit pas cacher les enjeux du développement urbain de cet espace reconnu. C'est pour cela que le Parc se penche depuis sa création sur la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti caractéristique de son territoire. Petit patrimoine puis habitation font l'objet de toutes les attentions.

Pour cela, un appui est proposé aux communes qui souhaitent mener des projets de construction ou de restauration de leurs bâtiments. Implantation, choix des matériaux, isolation, le Parc est au côté des collectivités dans tous ces domaines. Le conseil est élargi aux particuliers qui s'engagent dans la réhabilitation de leur bâti en tuffeau, notamment avec le référentiel technique "Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui", paru il y a quelques mois.

Tout au long de l'année 2013, l'habitat se décline dans les actions du Parc : expositions et animations à la Maison du Parc, projets avec les écoles ou encore accompagnement des hébergeurs labellisés par le Parc.

Le Forum « Habitat et santé » qui se déroulera à Bréhémont, constituera le temps fort de cette thématique et permettra aux professionnels comme aux habitants de s'approprier ces enjeux. Il rassemblera aussi de nombreux partenaires qui œuvrent au quotidien à nos côtés pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Je tiens à les en remercier et vous propose de retrouver dès à présent dans ce rapport d'activités de l'année 2012, quelques unes des actions évoquées ci-dessus ainsi que de nombreuses autres menées en faveur de la mobilité, de la protection des chauves-souris ou de l'éco-développement.

Jean-Michel MARCHAND

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Conseiller général du Maine-et-Loire

Un bâti pour aujourd'hui, des défis pour demain

Le tuffeau : pierre angulaire du territoire

Le tuffeau : pierre du territoire

La pierre calcaire blanche, que nous croisons aujourd'hui partout sur notre territoire, est d'abord utilisée à proximité de ses gisements avant de devenir une pierre exportée, prisée pour ses qualités esthétiques et de mise en œuvre. Des tuffeaux, il en existe presque autant que de carrières ! Formée par un long processus de sédimentation jusqu'au retrait de la mer qui a façonné la vallée de la Loire entre Angers et Tours, la pierre s'est trouvée affleurante à de nombreux endroits et a donc très facilement servi de matériau constructif dès l'époque gallo-romaine.

Le bâti ancien en tuffeau est le fruit d'une approche très pragmatique de la nature et de la pierre. Grâce à un équilibre subtil et fragile, qui intègre d'emblée la circulation de l'eau dans son fonctionnement, les constructions en tuffeau sont faites pour réguler naturellement l'humidité de l'air. On dit que le tuffeau « respire ».

Des savoir-faire locaux

Les hommes ont appris à tirer parti des propriétés de la pierre et ont composé avec leur environnement pour créer des constructions tout à fait intégrées. L'orientation des maisons, la prise en compte des risques de crues, l'harmonisation des dimensions des blocs à tailler pour optimiser le transport et la mise en œuvre, le développement de procédés constructifs pour supporter plus d'étages... petit à petit, c'est tout un savoir-faire qui s'est constitué et a contribué à façonner l'identité architecturale d'aujourd'hui.

Ce savoir-faire, ou cet art de construire, était à ce point répandu et précis que l'on retrouve un inventaire complet dans les écrits de Vitruve, par exemple. Le plus remarquable étant que, plus de 2000 ans après, ces techniques sont toujours aussi pertinentes pour les rénovations d'aujourd'hui...

Une architecture ligérienne ?

Les architectures ligériennes anciennes ont toutes cette « intelligence du lieu » qu'il est important de (re) découvrir, comprendre et préserver. La proximité et la facilité d'exploitation du tuffeau ont permis de bâtir des édifices en harmonie avec leur environnement. Le calcaire extrait a fait de la place pour des habitations troglodytiques ou des caves à vin dont la température constante est idéale (environ 12°). C'est également ce calcaire qui fournit la base de la chaux dont on se sert en mortier et il suffisait d'y ajouter du sable extrait de la Loire pour faire les enduits compatibles avec la pierre poreuse qu'est le tuffeau. On se servait également du chanvre mélangé à la chaux pour réaliser des planchers. Enfin l'argile lui aussi très présent sur le territoire servait à enduire les murs à l'intérieur.

Tous les matériaux étaient locaux, utilisés puis recyclés, réemployés quand on le pouvait et c'est cet ancrage au lieu, à la fois très fort et très naturel, qui a donné naissance à l'identité architecturale unique du territoire que nous connaissons aujourd'hui.



Charpentes

Les enjeux du bâti en tuffeau pour demain

Du contemporain pour faire vivre le patrimoine

Un patrimoine comme celui du Parc est toujours vivant. Et c'est l'un des enjeux du Parc que de préserver son patrimoine tout en développant le cadre de vie d'aujourd'hui. Opposer l'architecture contemporaine et le bâti ancien n'a pas de sens. Bien que la modernité ait engendré des constructions industrialisées, déconnectées de leur environnement et de son histoire, l'architecture contemporaine s'attache désormais à retrouver les pratiques anciennes de la construction.

On sait désormais aujourd'hui bâtir sainement, dans un environnement donné et en respectant le paysage et l'histoire du lieu où l'on construit. On redécouvre même les concepts bioclimatiques et le recours aux matériaux locaux qui ont toujours fondé le bâti ancien !

Mais pour pouvoir répondre aux enjeux patrimoniaux, environnementaux, socioculturels et économiques qui se posent pour l'insertion d'un projet, encore faut-il connaître et comprendre le territoire et son bâti. C'est ce à quoi le Parc s'est toujours attelé.

S'adapter aux nouvelles contraintes thermiques

A l'enjeu de la restauration du patrimoine, s'ajoute depuis le début du siècle celui de l'amélioration thermique du bâti. En pointe sur les questions d'économie d'énergie et d'adaptation au changement climatique, le Parc s'est doté dès 2006, d'un Plan Climat Energie Territorial qui prévoit la réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Les communes du Parc se sont donc engagées à réduire la consommation énergétique de l'habitat et, depuis janvier 2013, la réglementation thermique 2012 impose des normes drastiques pour toutes les nouvelles constructions.

La question se pose alors de savoir si le bâti en tuffeau, issu d'une longue tradition de construction en harmonie avec le milieu naturel est capable de correspondre à ces nouvelles normes ? Peut-on améliorer suffisamment un bâtiment ancien en tuffeau pour qu'il consomme de 30% à 50% de moins qu'aujourd'hui, voire mieux ?



La réponse n'est pas évidente au vu des différents diagnostics énergétiques sur ces types de bâti et de l'état des connaissances de la pierre de tuffeau. Pourtant, les acteurs du bâtiment du territoire ont démontré que le savoir-faire traditionnel, de meilleures connaissances scientifiques et les nouvelles techniques de construction d'aujourd'hui peuvent parfaitement contribuer à une rénovation thermique performante du bâti ancien. Et ce, sans pour autant renoncer à des matériaux sains, naturels, locaux et compatibles avec notre si belle pierre blanche !

Le Parc, pour faire vivre ce patrimoine

La valorisation du patrimoine bâti

L'un des objectifs du Parc est d'agir sur le devenir du patrimoine bâti de son territoire. Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre dans le bâtiment sont clairement affichés dans sa charte et son Plan climat. Pour accompagner ces changements et mobiliser les acteurs du territoire, l'architecte du Parc se met à la disposition des collectivités autant que des particuliers pour les conseiller. Ce dernier a aussi pour mission de réunir les acteurs du bâtiment autour de projets communs innovants et d'animer des groupes de travail autour des questions qui se posent au bâti du territoire.

En 2012, ce travail pluridisciplinaire, ambitieux et fédérateur a abouti à la création du référentiel technique « Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui ». Accessible à tous, clair et précis, fruit du consensus entre des acteurs aux points de vue variés (et parfois antagonistes !), ce référentiel est un exemple typique de pas en avant vers une meilleure connaissance de notre patrimoine bâti et de ses qualités. Il indique surtout une direction à suivre pour les constructions futures : respecter le patrimoine, c'est s'en inspirer pour bâtir un meilleur cadre de vie.



Le Parc en chiffres

L'action du Parc naturel régional sur l'année 2012 en quelques chiffres :

Plus de 80 000 km parcourus

Près de 14 000 courriers envoyés

Près de 350 réponses aux demandes de stages et d'emploi

Près de 20 000 visiteurs à la Maison du Parc, ouverte du 1^{er} mars au 30 novembre 2012

29 demandes de matériel (toilettes sèches et barnum)

6 réunions de comité syndical

8 réunions de Bureau



AXE 1

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Réalisation d'inventaires naturalistes

■ Objectifs de l'action

Depuis 2002, le Parc initie plusieurs opérations d'inventaires naturalistes communaux dans le cadre de sa mission de connaissance et de préservation du patrimoine naturel. En 2012, le Parc a souhaité s'intéresser à trois communes du Longuéen en limite nord du territoire afin de :

- mieux connaître le patrimoine naturel de ces communes en recensant la faune et la flore locales ;
- appréhender les grandes unités écologiques et habitats naturels des communes concernées ;
- mettre en évidence les secteurs d'intérêt écologique et proposer le cas échéant des inventaires complémentaires.

Une meilleure connaissance du patrimoine naturel permettra à terme de dégager des priorités d'intervention.

■ Partenaire technique de l'action

CPIE Touraine Val de Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 16 125 €

Région Pays de la Loire : 16 125 €

■ Descriptif

Les inventaires communaux ont fait l'objet :

- de plusieurs points d'inventaires comprenant des relevés de la flore et des milieux, chaque point pouvant être inventorié plusieurs fois à des saisons différentes ;
- d'une série de relevés faunistiques sur les principaux groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes) ;
- d'un rapport de synthèse décrivant le contexte physique et naturel de la commune ainsi que les habitats naturels, leurs richesses faunistique et floristique et leur sensibilité.

Les observations naturalistes sont géo-localisées précisément dans la base de données STERNE.

■ Édition ou animation liée à l'action

- Valorisation des données naturalistes acquises dans les projets d'atlas (botanique, faune).
- Information dans le cadre de projets d'aménagement auprès des acteurs du territoire.

■ Bilan

4036 observations naturalistes ont été saisies sous la base STERNE (Longué-Jumelles : 2799 données ; Blou : 742 ; St Philbert-du-Peuple : 495). De nombreuses espèces remarquables ont pu être recensées. Parmi celles-ci, on peut citer une nouvelle station d'Orchis grenouille (protection régionale) et la découverte de la Leucorrhine à front blanc (libellule, protection nationale) à Longué-Jumelles ou encore l'observation de l'Azuré du serpolet (papillon de jour) à Blou...



Orchis grenouille

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°3 : Préserver les milieux remarquables

Diagnostic écologique et socio-économique de l'Etang de Joreau

■ Objectifs de l'action

En 2011, la commune de Gennes a délibéré en faveur de la création d'une Réserve Naturelle Régionale (RNR) sur l'étang et les boisements de Joreau.

Pour cela, elle a sollicité l'aide du Parc pour réaliser les différentes étapes nécessaires à ce classement, à savoir : la réalisation d'un diagnostic écologique et socio-économique du site, puis dans un second temps, un plan de gestion de la future RNR.

■ Partenaires de l'action

Partenaire Institutionnel

Commune de Gennes

Partenaire Administratif

Conseil régional

Partenaire Technique

Conseil général du Maine-et-Loire

Office national des forêts

LPO Anjou

Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de Maine-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Le site de Joreau est composé d'un étang de 7 ha entouré d'une centaine d'hectares de boisements.

De nombreuses espèces rares et protégées s'épanouissent sur le site grâce à la diversité des milieux présents et leur bonne conservation.

Le diagnostic a été réalisé avec la consultation de tous les acteurs du site réunis en « comité de pilotage », puis rédigé en interne avec les différents services du Parc.

Le but de l'étude est de définir précisément l'intérêt et les enjeux de la future RNR.

Un inventaire complet de la faune, de la flore et des habitats présents a été dressé. Il détermine les espèces et les milieux les plus remarquables à préserver prioritairement.

Un bilan de tous les usages a été réalisé qu'il s'agisse de loisirs (pêche, randonnée, pique-nique, chasse,...) de tourisme (chemin de la Loire à vélo) ou de production économique (agricole, forestière, ...).

L'accès du site au public est indispensable pour le classement en RNR.

■ Avancement

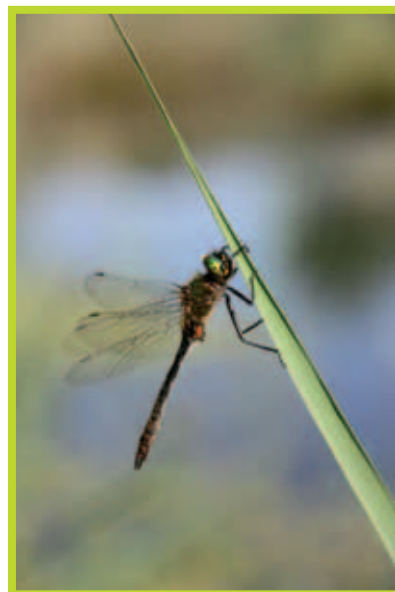
Le diagnostic a été présenté en comité de pilotage et validé en mars 2013. La commune de Gennes a délibéré favorablement le 22 avril dernier sur le résultat de cette première étape.

Elle sera ainsi présentée en 2013 au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel qui émettra un avis officiel sur l'opportunité de créer une RNR.

■ Bilan

Le diagnostic a permis de dresser un état des lieux de l'un des sites les plus riches en biodiversité du Parc. En effet, les inventaires ont permis de recenser plus de 650 espèces dont 200 d'intérêt patrimonial.

Ce bilan réalisé va permettre par la suite de préparer un plan de gestion de la future réserve qui conciliera la préservation du site et de sa richesse écologique et sa valorisation auprès du public.



Cordulie bronzée

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°3 : Préserver les milieux remarquables



Une des mares aménagées sur le site



Une vue de l'étang

Plan de gestion du Marais de Baffou

■ Objectifs de l'action

En 2011, le Parc a été sollicité par la commune de Brézé pour l'assister dans la reconversion d'une ancienne peupleraie sur le marais communal de Baffou.

Le site s'étend sur 11 ha de peupleraies, dont 4 ont été exploités en 2009.

Les objectifs principaux sont :

- proposer une restauration écologique de la zone humide ;
- définir et restaurer les caractéristiques hydrauliques du site (zone tampon pour les crues, filtration des eaux de ruissellements ...) ;
- restaurer la faune et la flore dégradée par des dizaines d'années de culture de peupliers ;
- permettre une ouverture du site au public et prévoir des aménagements pour son accueil ainsi qu'une sensibilisation sur ce milieu fragile.

■ Partenaires de l'action

Partenaire institutionnel : Commune de Brézé

Partenaire administratif : DDT 49

Partenaire technique : Conseil général 49

Prestataire privé : SAGE Environnement

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 14 870 €

Région Pays de la Loire : 14 870 €

■ Descriptif

La définition du plan de gestion a nécessité la réalisation d'une étude topographique et hydraulique du site afin de mieux comprendre le fonctionnement de la zone humide et définir précisément ses périodes d'inondations et d'exondations.

En parallèle, les services du Parc ont réalisé un diagnostic écologique du site identifiant la faune et la flore présente.

A l'issue de ces deux phases, il a donc été proposé un scénario de restauration du site et de son entretien ultérieur en respectant les objectifs définis.

Ainsi, le plan de gestion propose d'abord sur les 4 ha où les peupliers ont été coupés :

- le broyage des souches et des branches restantes ;
- la création de trois mares sur cette même partie ;
- la plantation de haies et de frênes ;
- l'entretien par fauche avec exportation ;
- un aménagement de cette partie pour l'accueil du public.

Pour le reste du site encore exploité en peuplier, il est prévu de ne pas les remplacer au fur et mesure de leur abattage. Les souches seront broyées pour permettre une reconversion en pâturage extensif.

■ Avancement

Le plan de gestion a été validé par le comité de pilotage en 2012 et les autorisations administratives pour sa réalisation (déclaration loi sur l'eau et défrichage) ont récemment été obtenues.

La réalisation des travaux est en cours de programmation et dans le même temps une étude pour la valorisation du site va être engagée.

■ Bilan

La définition du plan de gestion réalisé par le Parc permet à la commune de disposer d'un projet partagé de restauration d'un espace naturel.

Avec l'aide technique et financière du Parc, la commune pourra engager la réalisation des travaux.

L'élaboration d'un plan de gestion accompagné d'un programme chiffré des travaux permet aux collectivités de se positionner pour initier des projets ambitieux de restauration des milieux naturels ne faisant pas l'objet d'une reconnaissance particulière.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°4 : Préserver les espèces remarquables

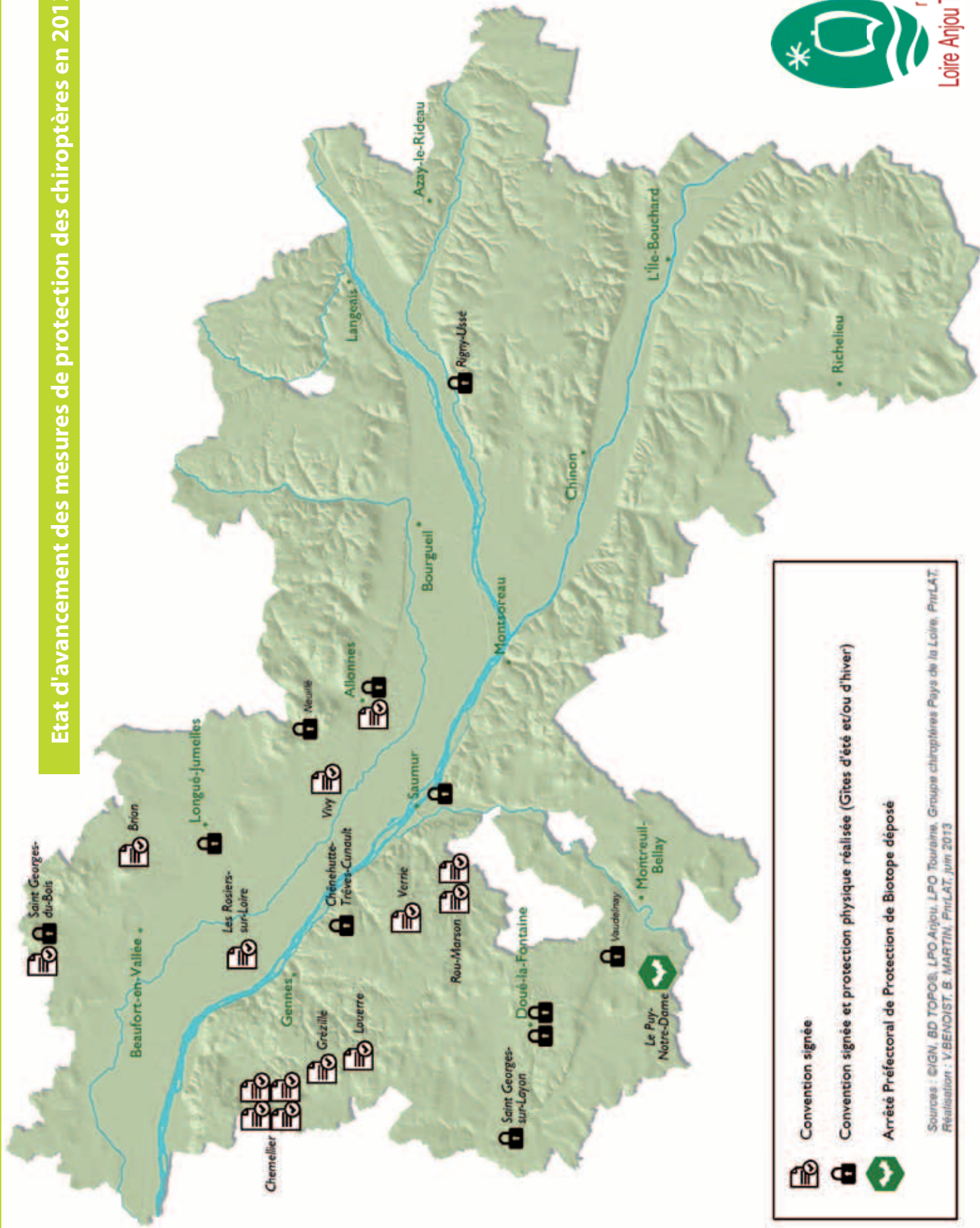





Les peupliers sont abattus au profit de la prairie



Triton palmé

Etat d'avancement des mesures de protection des chiroptères en 2012



-  Convention signée
-  Convention signée et protection physique réalisée (Sites d'été et/ou d'hiver)
-  Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope déposé

Sources : ©IGN, BD TOPO®, LPO Anjou, LPO Touraine, Groupe chiroptères Pays de la Loire, PimLAT.
 Réalisation : V.BENOIST, B. MARTIN, PimLAT, juin 2013

Mise en place d'un partenariat pour la protection des Chiroptères

■ Objectifs de l'action

Dans le cadre de l'étude Chiroptères, lancée par le Parc en 2009, les prospections réalisées ont permis d'identifier des sites majeurs pour la conservation des chiroptères (gîtes à Grands Murins, Murins à oreilles échanquées et Grands Rhinolophes). Beaucoup de ces sites sont chez des particuliers et parfois des propriétés communales. La plupart n'ont pas conscience de la fragilité des gîtes de chauves-souris qui peuvent parfois être menacés par de simples dérangements pendant leur hibernation ou leur reproduction.

C'est pourquoi le Parc a souhaité mettre en place un partenariat avec les deux LPO Anjou et Touraine pour sensibiliser les propriétaires de gîtes à chauves-souris et assurer la protection des chiroptères.

Cette action s'effectue dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des chiroptères.

■ Partenaires techniques de l'action

LPO Anjou

LPO Touraine

Groupe Chiroptères Pays de la Loire

Groupe Chiroptères Indre-et-Loire

Comité départemental de spéléologie d'Indre-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 44 000 €

Région Pays de la Loire : 11 000 €

Conseil général du Maine-et-Loire : 11 000 €

Région Centre : 11 000 €

Conseil général d'Indre-et-Loire : 11 000 €

■ Descriptif

Cette mission coordonnée par le Parc était composée des actions suivantes :

- recherche et contact des propriétaires des gîtes de chiroptères les plus importants ;
- propositions de solutions de protections adaptées au cas par cas. A minima une convention de bonne pratique à respecter vis-à-vis de la protection des chauves-souris est proposée.

Dans certains cas particuliers, des solutions de protections physiques ou d'aménagement sont également proposées (grilles pour la protection des accès, pose de chiroptières, panneaux, ...) et un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope peut être mis en place.

Ce partenariat a également pour objectif de renforcer la coordination entre le Parc et la LPO sur la protection des chiroptères et leur valorisation. Le Parc bénéficie de l'appui scientifique de la LPO dans ses actions de communication et de médiation.

Enfin des « sorties chauves-souris » ont été programmées avec le concours de la LPO. Elles poursuivent le travail de médiation important mené à destination du public.

■ Avancement

Cette action engagée en mars 2012 s'étend sur deux ans.

A mi-chemin, le premier bilan d'action recense sur l'ensemble du Parc :

- cinq gîtes d'hibernation protégés physiquement ;
- cinq gîtes de reproduction aménagés ;
- 26 conventions de protection signées ;
- un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur une cavité.

■ Edition ou animation liée à l'action

Le partenariat a permis de réaliser trois sorties chauves-souris en 2012 :

- en avril à Lerné (37) ;
- en mai à Gennes (49) ;
- en septembre à Brain-sur-Allonnes (49).

Une plaquette dédiée à la présentation des chauves-souris et leur préservation a également été réalisée et est diffusée sur le territoire du Parc.

Enfin, une journée technique sur le thème « Bâties et chauves-souris : concilier aménagement et préservation » a été organisée en octobre à Doué-la-Fontaine.

■ Bilan

A mi-parcours, cette action est déjà couronnée de succès au vu du nombre de sites protégés et des personnes sensibilisées au cours des différentes animations de 2012.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Connaître le territoire pour préserver la biodiversité

Article n°4 : Préserver les espèces remarquables

Suivi et protection du Busard cendré

■ Objectifs de l'action

Le Parc accueille de nombreux couples de Busards cendrés notamment sur les secteurs du sud-Saumurois et du Richelais. Cependant, cette espèce est menacée car les busards nichent surtout dans les cultures de céréales au risque de voir les nids détruits lors des moissons.

Sa survie repose largement sur les efforts de conservation déployés par des bénévoles depuis de nombreuses années.

Ainsi, le Parc, en partenariat avec les LPO Anjou et Touraine a lancé une mission de préservation du Busard cendré dont les objectifs consistent à :

- améliorer les connaissances sur la population nicheuse du Busard cendré,
- protéger la population,
- identifier les moyens techniques, humains voire contractuels nécessaires au maintien et au développement de la population,
- sensibiliser les agriculteurs et le grand public sur la préservation de cette espèce et plus généralement sur l'ensemble des espèces liées aux écosystèmes de plaines agricoles.

■ Partenaires techniques de l'action

LPO Anjou

LPO Touraine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc (structure animatrice) et les partenaires techniques précités assurent la maîtrise d'œuvre du projet dans leur domaine de compétences respectif.

■ Plan de financement : 10 900 €

Région Pays de la Loire : 7 500 €

Région Centre : 3 400 €

■ Descriptif

Ce travail a été coordonné par le Parc et a été effectué en partenariat avec les LPO Anjou et Touraine. La mission était composée des actions suivantes :

- suivi des couples nicheurs et localisation précise des nids,
- contacts avec les exploitants des parcelles concernées,
- protection des nichées si besoin lors des travaux agricoles,
- baguage et marquage alaire des adultes pour étudier les déplacements ainsi que la dynamique de la population sur le territoire.

Le financement de l'action permet également l'indemnisation de stagiaires qui participent activement au travail de terrain avec les bénévoles et les chargés de missions de la LPO.

Au terme de l'action, 61 nids ont été localisés en Anjou pour 116 jeunes busards protégés. En Touraine, 15 nids ont été localisés et 28 jeunes busards protégés. L'année 2012 aura été très positive pour la reproduction de cet oiseau emblématique du territoire.

■ Avancement

Cette action réalisée avec la LPO, est menée en Anjou depuis 2008 et en Touraine depuis 2011. Elle est ainsi appliquée sur l'ensemble du Parc tous les ans entre avril et juillet.

■ Edition ou animation liée à l'action

Cette année, le Parc a créé des affiches d'expositions destinées aux différentes manifestations pour présenter le Busard cendré et le travail mené pour sa protection. De nouveaux posters ont également été édités pour être diffusés à tous les partenaires de l'opération (agriculteurs, élus, ...). L'ensemble de ces nouveaux outils ont pu être mis à disposition des deux LPO.

■ Bilan

L'action permet une protection efficace des nichées de Busard cendré sur l'ensemble du Parc et contribue activement à la conservation de cette espèce. Les excellents résultats de ce suivi qui ont permis à 144 Busards de s'envoler cette année sont là pour le prouver.

De plus, cette action permet également de développer un partenariat efficace avec les 2 délégations de la LPO Anjou et Touraine et facilite le travail de terrain. Les prises de contact avec les agriculteurs et le recensement des nids sont effectués majoritairement par des bénévoles.

Etude "Conservation et restauration d'habitats, de la faune et de la flore de la Zone Industrielle de Méron à Montreuil-Bellay"

■ Objectifs de l'action

La Zone industrielle de Méron est localisée sur la commune de Montreuil-Bellay.

Le suivi du développement industriel est assuré par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement (CASLD).

Dans ce cadre, en 2011, le Parc a été missionné pour faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la CASLD. A ce titre, le Parc a rédigé une étude en plusieurs volets afin que la CADLSD puisse obtenir des dérogations au titre des espèces protégées pour réaliser le développement industriel sans que ce dernier ne compromette la préservation de la nature (définition de mesures compensatoires, conservatoires et d'atténuation).

■ Partenaire technique de l'action

Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement

■ Maîtrise d'ouvrage

Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement

■ Plan de financement : 20 650 €

Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement : 20 650 €

■ Descriptif

En 2011, le Parc a été missionné en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour définir les points suivants :

- proposer un scénario d'urbanisation de moindre impact ;
- réaliser une évaluation environnementale globalisée des impacts prévisibles ;
- définir des mesures compensatoires, d'atténuation et conservatoires, dans et hors ZI ;
- définir une méthodologie de transfert de quatre espèces protégées dans le cadre dérogatoire prévu par la loi ;
- accompagner la collectivité tout au long du suivi administratif de ce dossier.

Une étude a été rédigée par le Parc et présentée pour avis aux diverses instances concernées.

Fin 2012, plusieurs entreprises voulant développer leurs activités (DENKAVIT, VEG'EXTRA) ont mené des études d'impact, intégrant les recommandations techniques du Parc. Ces projets se font dans le plus strict respect des engagements pris dans le dossier présenté au Ministère de l'environnement.

■ Avancement

L'étude commencée en octobre 2011 s'est achevée en octobre 2012 par l'intégration de différentes modifications demandées. La CASLD a obtenu des avis favorables dans les commissions techniques nationales. Ces avis vont permettre le prolongement de l'activité industrielle et économique sur le site.

En parallèle, le Parc a également obtenu un engagement des acteurs du site pour la préservation d'espaces naturels remarquables mais également pour l'intégration de la dimension « biodiversité » dans les prochains projets d'aménagements.

■ Édition ou animation liée à l'action

L'édition dénommée « Conservation et restauration d'habitats naturels, de la faune et de la flore de la Zone industrielle de Méron » se compose de plusieurs rapports :

- contexte et enjeux patrimoniaux ;
- programme d'actions ;
- vade-mecum opératoire pour le transfert de quatre espèces végétales protégées ;
- résumé technique du dossier ;
- gestion différenciée des espaces verts : les 17 engagements de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement ;
- étude d'incidences ;
- présentations de synthèses techniques aux diverses instances concernées.

■ Bilan

Les études rédigées par le Parc ont été validées en Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN des 8 février et 26 avril 2012), Commission Nationale pour la Protection de la Nature (CNPN flore du 19 juin 2012 et CNPN faune du 28 juin 2012).

Les deux arrêtés préfectoraux et ministériel seront signés au premier semestre 2013.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

Animation du site Natura 2000 "Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre"

■ Objectifs de l'action

La mise en œuvre du dispositif Natura 2000 permet de préserver 16 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire recensées sur ce site de 5671 ha, dont l'emblématique Râle des genêts avec la dernière population de l'espèce en région Centre. La sauvegarde de ces espèces passe par le maintien voire la restauration de leurs habitats (prairies de fauche, bocage, ripisylve...).

■ Partenaires techniques de l'action

CPIE Touraine Val de Loire (CPIE TVDL)

LPO Touraine

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc (structure coordinatrice) et les partenaires techniques précités assurent la co-animation.

■ Plan de financement : 70 700 €

Etat (DREAL Centre) : 38 525 €

Europe (FEADER) : 32 175 €

■ Descriptif

Le dispositif vise à :

- maintenir et optimiser l'état de conservation des populations d'oiseaux d'intérêt européen du site et leurs habitats,
- promouvoir des pratiques socio-économiques compatibles avec la préservation des oiseaux,
- mettre en cohérence les politiques publiques et prévenir les impacts des projets d'aménagement sur les espèces et leurs habitats.

Les principaux outils utilisés sont les contrats (Natura 2000 et mesures agri-environnementales) et la charte Natura 2000.

Des dispositifs complémentaires sont aussi mobilisés (crédits pour des inventaires spécifiques, mesures réglementaires, etc.).

■ Avancement

Comme chaque année, un suivi de la population de Râle des genêts a été réalisé (comptage, suivi des fauches et de la fenaison). Le val de Vienne a accueilli six mâles chanteurs en 2012. La population se maintient à un niveau très faible. Pour protéger plus efficacement les nichées de Râle au moment des fauches, le Parc, le CPIE et la LPO Touraine ont répondu à un appel à projet (LISEA Biodiversité) fin 2012 pour mettre en place une mesure d'urgence spécifique (réponse attendue fin mai 2013).

Afin de mieux connaître la richesse écologique du bocage du Véron, un inventaire des insectes inféodés aux haies et bois morts a été mené par l'association Entomologie Tourangelle et Ligérienne grâce au soutien financier du Conseil général d'Indre-et-Loire. Au 15 mai 2012, 858 ha de prairies ont été engagés ou réengagés en mesures agri-environnementales pour 636 000 € sur cinq ans.

Deux contrats Natura 2000 ont été signés (commune de Huismes et Ecomusée du Véron) pour la reconversion de peupleraie en prairie et l'entretien d'arbres têtards.

■ Edition ou animation liée à l'action

Publication de plusieurs articles portant sur les actions menées sur le site (revue CENTRAIDER, recueil d'expériences dans le bassin de la Loire, Libres cours « la Vienne »...).

Sorties crépusculaires à la découverte du Râle (CPIE, LPO Touraine).

■ Bilan

L'année 2012 a permis de renouveler de nombreux contrats MAE malgré des cahiers des charges un peu plus contraignants. Les mesures de protection en zone « Râle » sont encore insuffisantes mais des efforts sont entrepris dans ce domaine.

Les contrats en faveur de la reconversion de peupleraie en prairie et de l'entretien des têtards sont plébiscités par les collectivités locales. Cinq contrats de ce type sont d'ailleurs prévus pour 2013.

Animation du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer"

■ Objectifs de l'action

Ce site de 4564 ha a été désigné au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore pour la sauvegarde de 12 espèces et 18 habitats d'intérêt européen. Il s'agit avant tout d'espèces ou d'habitats sensibles liés aux zones humides (prairies, landes, ripisylve...). L'animation du Document d'Objectifs permet la mise en place ou le maintien de mesures adaptées à leur préservation.

■ Partenaire de l'action

Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

ETAT (DREAL des Pays de la Loire)

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc réalise en régie les actions d'animation du site, à l'exception du suivi de l'Ecrevisse à pieds blancs réalisé avec le concours de la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire.

■ Plan de financement : 28 780 €

Etat (DREAL Centre): 14 390 €

Europe (FEDER) : 14 390 €

■ Descriptif

Le travail d'animation consiste à :

- promouvoir la signature de contrats (Natura 2000, Mesures agri-environnementales) et de chartes Natura 2000 ;
- encourager les bonnes pratiques de gestion de l'espace ;
- réaliser des suivis scientifiques et veiller au bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ;
- informer, sensibiliser les différents acteurs du territoire ;
- prévenir les impacts et dommages de projets d'aménagement pouvant toucher les habitats et espèces concernées en apportant un conseil technique.

■ Avancement

29,2 ha de prairies ont été contractualisés en 2012. Une étude scientifique a été menée sur la vallée de la Roumer pour avoir un état des lieux de la répartition des insectes d'intérêt communautaire. Une nouvelle station de Cuivré des marais (papillon) a ainsi pu être mise en évidence.

Pour identifier l'espèce de fourmi-hôte de l'Azuré de la Sanguisorbe, un protocole d'échantillonnage de fourmis a été engagé en partenariat avec l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte sur la vallée du Changeon. Un suivi des populations d'Ecrevisse à pieds blancs a été poursuivi sur le Changeon avec la Fédération de pêche et l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

■ Edition ou animation liée à l'action

Le COPIL s'est réuni le 20 mars 2012 à Gizeux. Une réunion d'information pour les agriculteurs a eu lieu en septembre dans la même commune.

Le Parc a tenu un stand Natura 2000/Biodiversité à la fête de la Nature de Bourgueil (13 mai) et réalisé une sortie grand public (12 mai) en partenariat avec l'association Entomologie Tourangelle et Ligérienne.

Les données acquises sur l'Azuré de la sanguisorbe ont permis d'alimenter le Plan régional d'Action du Centre (rédigé en 2012) en faveur des papillons du genre *Maculinea*.

■ Bilan

La majorité des surfaces en herbe contractualisables a été engagée en MAE sur le site (85,63 ha pour six exploitants depuis 2011). Cependant, certaines surfaces agricoles intéressantes peuvent encore être intégrées (vallée de la Roumer et prairies à Sanguisorbe sur le Changeon). De nombreux milieux méritent par ailleurs la mise en place de contrats ou de charte Natura 2000 de par leur fort intérêt écologique. Plusieurs contrats seront signés en 2013 pour la reconversion d'anciennes peupleraies en prairies.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

Animation du DOCOB du site Natura 2000 de “La Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet”

■ Objectifs de l'action

Le site Natura 2000 de la Vallée de la Loire abrite de nombreuses espèces rares et menacées (33 espèces d'oiseaux et 34 autres espèces animales recensées). L'animation réalisée vise à assurer leur préservation, par la mise en œuvre d'actions de restauration ou de protection des milieux naturels dont elles dépendent, ainsi que la sensibilisation du public.

■ Partenaires techniques de l'action

LPO Anjou

Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Etat (DREAL des Pays de Loire)

■ Plan de financement : 173 260 € pour 2 ans (2012-2014)

Etat (DREAL Pays de la Loire): 86 630 €

Europe (FEDER) : 86 630 €

■ Descriptif

Le Parc est mandaté par l'Etat, par convention, pour mettre en œuvre les actions planifiées dans le Document d'Objectifs du site, en vue de la conservation en bon état des espèces patrimoniales et de leurs habitats. En pratique, il s'agit de :

- coordonner des actions locales d'aménagement du lit majeur de la Loire ;
- veiller à la cohérence des politiques publiques sur le territoire ;
- promouvoir les pratiques adaptées de gestion des milieux naturels ;
- sensibiliser les usagers du territoire et les associer à la préservation du patrimoine naturel, notamment au travers les outils que sont les mesures agroenvironnementales, les Contrats Natura 2000 et la Charte Natura 2000.

■ Avancement

De nombreux contrats de gestion des milieux ont été passés avec les agriculteurs (67 engagements depuis 2007, dont 15 renouvelés en 2012 pour 200 ha de prairies et plusieurs kilomètres de haies), et également avec des particuliers. En 2012, trois demandes de contrats non agricoles visant la conversion de peupleraies en prairies permanentes, ont été faites, dont une a abouti en septembre 2012 (les travaux sont prévus en 2013), les autres restant à l'étude pour 2013.

Par ailleurs, des diagnostics écologiques et plans de gestion ont été réalisés afin d'accompagner les collectivités du territoire dans leurs projets et de favoriser la restauration d'habitats naturels (ex. : Ile de la Poste, prairies de bords de Loire de Parnay et Dampierre-sur-Loire,...).

Enfin, le travail de coordination entre partenaires et de mise en cohérence des politiques publiques s'est poursuivi en toile de fond toute l'année, conduisant à amorcer de nouvelles actions qui devraient voir le jour en 2013.

■ Édition ou animation liée à l'action

Animation permanente par la chargé de mission (conseil technique et scientifique, appui à la contractualisation, financement du projet et des actions, animation d'un comité de pilotage).

■ Bilan

La concertation fonctionne depuis plusieurs années. L'année 2012 s'inscrit dans la dynamique des années précédentes, avec la poursuite continue de la contractualisation avec les agriculteurs et particuliers, et du conseil technique apporté aux collectivités.

Pour 2013, des actions de promotion de la charte sont à envisager. La mise en œuvre des plans de gestion sera réalisée. Enfin de nouveaux suivis scientifiques sont prévus pour mieux connaître et préserver les richesses naturelles de la vallée du Thouet, dont l'intégration au site Natura 2000 a été acceptée par le comité de pilotage en 2010.

Mise en place d'un Contrat nature

■ Objectifs de l'action

Pour poursuivre son action en faveur de la connaissance du patrimoine naturel ordinaire et la restauration de continuités écologiques sur son territoire, le Parc a répondu à l'appel à projet de la Région Pays de la Loire pour la mise en place de Contrat Nature. Ce projet est le premier volet opérationnel de la Trame Verte et Bleue du Parc et s'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique.

Le territoire du Val d'Authion est identifié comme « à enjeux pour la continuité écologique entre le Val de Loire et les forêts du Baugeois ». Plusieurs actions sont envisagées : des chantiers opérationnels et une étude préfigurant l'émergence d'actions futures ainsi que la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme. Le dossier du Parc a été accepté en décembre 2012.

Ce Contrat Nature poursuit l'objectif de :

- réaliser des chantiers de restaurations de continuités écologiques (conversion de peupleraies en prairies bocagères) ;
- engager pour deux ans un technicien pour suivre les opérations ;
- mettre en place une étude participative sur le lien entre usage du territoire, paysage et biodiversité.

■ Partenaires de l'action

Partenaire financier

Région Pays de la Loire
DREAL Pays de la Loire

Partenaire technique

Communauté de Communes Vallée-Loire-Authion

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Communes de Brain-sur-Allonnes, Beaufort-en-Vallée, Mazé (chantiers)

■ Plan de financement : 336 560 €

DREAL Pays de la Loire : 14 515 €
Région Pays de la Loire : 269 247 €
Communes : 52 798 €

■ Descriptif

La charte du Parc précise que le patrimoine naturel, remarquable ou ordinaire, est à gérer, préserver voire à recréer. Dans sa démarche de mise en valeur et de reconnexion des continuités écologiques (Trame Verte et bleue), le Parc, via le Contrat Nature, va ainsi reconverter des espaces à faible potentiel écologique (peupleraies, prairies enrichies) en prairies bocagères.

Avec le partenariat des communes, de communauté de communes et d'associations locales, les moyens de gestion seront mis en œuvre pour un avenir durable de ces espaces (prairies, mares, haies) qui seront reconnectés entre eux.

Une étude participative sur les continuités écologiques du Val d'Authion est au programme du Contrat Nature signé avec la Région Pays de la Loire pour 2013 et 2014.

■ Avancement

La mise en place du Contrat Nature (choix des sites et des prestataires) s'est faite de mars à novembre 2012. Les sites ont été sélectionnés pour leur importance dans le fonctionnement écologique du territoire. Une fois restauré, chaque site retrouvera une vocation de corridor écologique. Ces opérations permettront, de plus, de requalifier une entrée de bourg (réouverture paysagère et point de vue) et de maintenir des espaces agricoles en milieu péri-urbain.

■ Bilan

Le technicien Contrat Nature est en poste depuis janvier 2013 pour suivre les chantiers qui débiteront à l'automne de cette année sur les communes. L'étude participative est en cours pour la réalisation d'un programme d'actions prévue pour fin 2013.

Préserver la biodiversité

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Reconquérir le patrimoine naturel ordinaire

Article n°6 : Gérer le patrimoine naturel ordinaire



Peupleraies du Marais des Couroux à Mazé, chantier de reconversion en prairies bocagères



Entrée de bourg à Brain-sur-Allonnes : reconversion de peupleraies et ouverture paysagère sur le bourg

Référentiel technique

"Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui"

■ Objectifs de l'action

Contribuer à une réhabilitation thermique pérenne du bâti en tuffeau.

Capitaliser les informations relatives à la maîtrise de l'énergie dans le bâti ancien.

Donner des clés de lecture pour comprendre le fonctionnement d'un bâti en tuffeau, savoir diagnostiquer les désordres et pathologies pour les résoudre.

Vulgariser auprès des élus et du public concerné les techniques de réhabilitation et d'intégration des énergies renouvelables les plus pertinentes pour le bâti ancien.

■ Partenaires de l'action

Partenaires financiers

Région Pays de la Loire, Région Centre, Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie.

Partenaires techniques

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, Centre d'Étude Technique de l'Équipement (CETE) de l'Ouest, groupe de travail Ecoconstruction, Agence locale de l'énergie, Espace Info Énergie, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 32 700 €

Région Pays de la Loire : 16 350 €

ADEME Centre : 16 350 €

■ Descriptif

Pour répondre à la problématique de la réhabilitation thermique du bâti ancien en tuffeau, un Contrat d'Objectif Territorial (COT) a été constitué pour trois ans. Cofinancé par l'ADEME, la région Centre et la région Pays de la Loire, le COT a permis le recrutement d'un architecte au sein du Parc en novembre 2009.

Le référentiel technique constitue l'aboutissement de cette réflexion sur les trois années de travail et permet de capitaliser les informations relatives à la maîtrise de l'énergie dans le bâti en tuffeau.

La vocation première de ce référentiel vise donc à constituer un état de l'art afin de contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine bâti du territoire. Il aborde également les questions de la réhabilitation thermique pérenne du bâti et les techniques de rénovation compatibles avec le tuffeau.

Enfin, le référentiel traite de l'évolutivité du bâti au cours du temps et l'intégration des systèmes de production d'énergie solaire.

Il présente ainsi des informations précises, validées par les acteurs du bâtiment et donne des conseils aux habitants comme aux professionnels en préalable aux travaux de rénovation.

■ Avancement

Le travail comprend plusieurs phases :

En 2011, 8 fiches techniques ont été réalisées à partir de chantiers « références » de réhabilitation thermique identifiés sur le territoire du Parc. Ces fiches permettent d'avoir un retour d'expérience sur la diversité des techniques d'isolation employées sur le tuffeau, la performance thermique et les coûts associés.

De l'automne 2011 à l'été 2012, en concertation avec le Parc, le laboratoire du CETE de l'Ouest a monté deux cellules expérimentales dans ses locaux et a instrumenté des maisons anciennes afin de comprendre leur comportement thermique selon les différentes saisons.

Début 2012, un groupe de travail composé du CETE de l'Ouest, d'artisans, d'architectes, de thermiciens, des Architectes des Bâtiments de France et des partenaires institutionnels a été créé pour valider le travail du référentiel. La composition de ce groupe de travail s'appuie sur la commande de la région Pays de la Loire, à propos d'un projet d'atelier expérimental dans l'enceinte de l'Abbaye de Fontevraud en 2010.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Développer une politique énergétique territoriale

Article n°13 : Réduire les consommations d'énergie non renouvelable

Référentiel technique

"Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui" (suite)

■ Edition ou animation liée à l'action

Douze fiches et un lexique ont été réalisés.

La version papier du référentiel est tirée à 2000 exemplaires A4 et 200 exemplaires A5. Diffusé vers toutes les communes du Parc ainsi que les communautés de communes, il est également distribué par les partenaires du projet : Espaces Infos Energie, associations, professionnels, etc.

Il est également disponible à la Maison du Parc et une version numérique haute définition des fiches a été mise en ligne sur le site du Parc.

■ Bilan

Le contenu technique du référentiel a été réalisé et approuvé par l'ensemble du groupe de travail. Il est le résultat d'un consensus entre les différentes sensibilités patrimoniales et environnementales. Par une collaboration étroite entre le Parc et les services départementaux de l'architecture et du patrimoine, il clarifie les éléments techniques et les conditions pour une meilleure intégration du solaire thermique et photovoltaïque dans des sites patrimoniaux.

Ce document donne des clés de lecture pour réussir un projet global de réhabilitation du bâti ancien. Il aborde quatre thématiques :

- la connaissance du bâti ancien et ses caractéristiques ;
- la problématique de la gestion de l'eau dans le tuffeau ;
- les différentes approches techniques de restauration et d'amélioration thermique ;
- et enfin, des éléments traitant de l'adaptation du bâti dans le temps et l'intégration des systèmes de production d'énergies renouvelables.

La diffusion du référentiel est une des missions principales de l'architecte par l'intermédiaire d'animations variées : animations auprès des scolaires, présentations dans les communautés de communes, information des maîtres d'œuvre et des artisans du territoire, présence lors de différents évènements en rapport avec l'habitat et la rénovation sur le territoire, conférences, débats,...



Inscription du Parc dans des politiques climatiques nationales et régionales

■ Objectifs de l'action

Inscrire le plan climat dans les politiques contractuelles énergie-climat de l'Etat et des Régions Centre et des Pays de la Loire.

Faire reconnaître le Parc comme un acteur de l'énergie et du climat et lui permettre d'intégrer les réseaux de territoire animateurs de Plans climat.

■ Partenaires financiers de l'action

ADEME Centre
ADEME Pays-de-la-Loire
Région Centre
Région Pays-de-la-Loire
Maison de l'emploi du Chinonais

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement

Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME Pays de la Loire

Animations	ADEME	26 160 €
	FNADT	20 000 €
	Parc	13 040 €
	Régions	28 000 €
Actions	ADEME	13 000 €
	Régions	8 000 €

L'appel à projet Plan Climat de l'ADEME et de la Région Centre a permis de générer les recettes suivantes pour mener des actions sur une période de trois ans de 2013 à 2015.

Animations	ADEME	52 200 €
Actions	Parc	19 500 €
	Maison de l'emploi du Chinonais	7 000 €
	ADEME	34 000 €
	Région Pays de la Loire	7 500 €

■ Descriptif

Le Parc naturel régional cherche à diversifier ses partenariats techniques et financiers en s'inscrivant dans des politiques publiques nationales et régionales. Depuis 2009, il collabore avec l'ADEME et la région des Pays de la Loire dans le cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT). Cette procédure a permis de recruter un architecte spécialisé dans les problématiques d'énergie et de tuffeau. Suite à une première phase de collaboration de trois ans, ce contrat a été renouvelé pour deux ans.

L'ADEME et la région Centre ont par ailleurs lancé un appel à projet sur les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET). Le Parc a été lauréat de cet appel à projet. La contribution du Parc porte sur l'animation d'une politique d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et en particulier sur des actions de mobilité durable en milieu rural, sur les circuits courts et les énergies renouvelables.

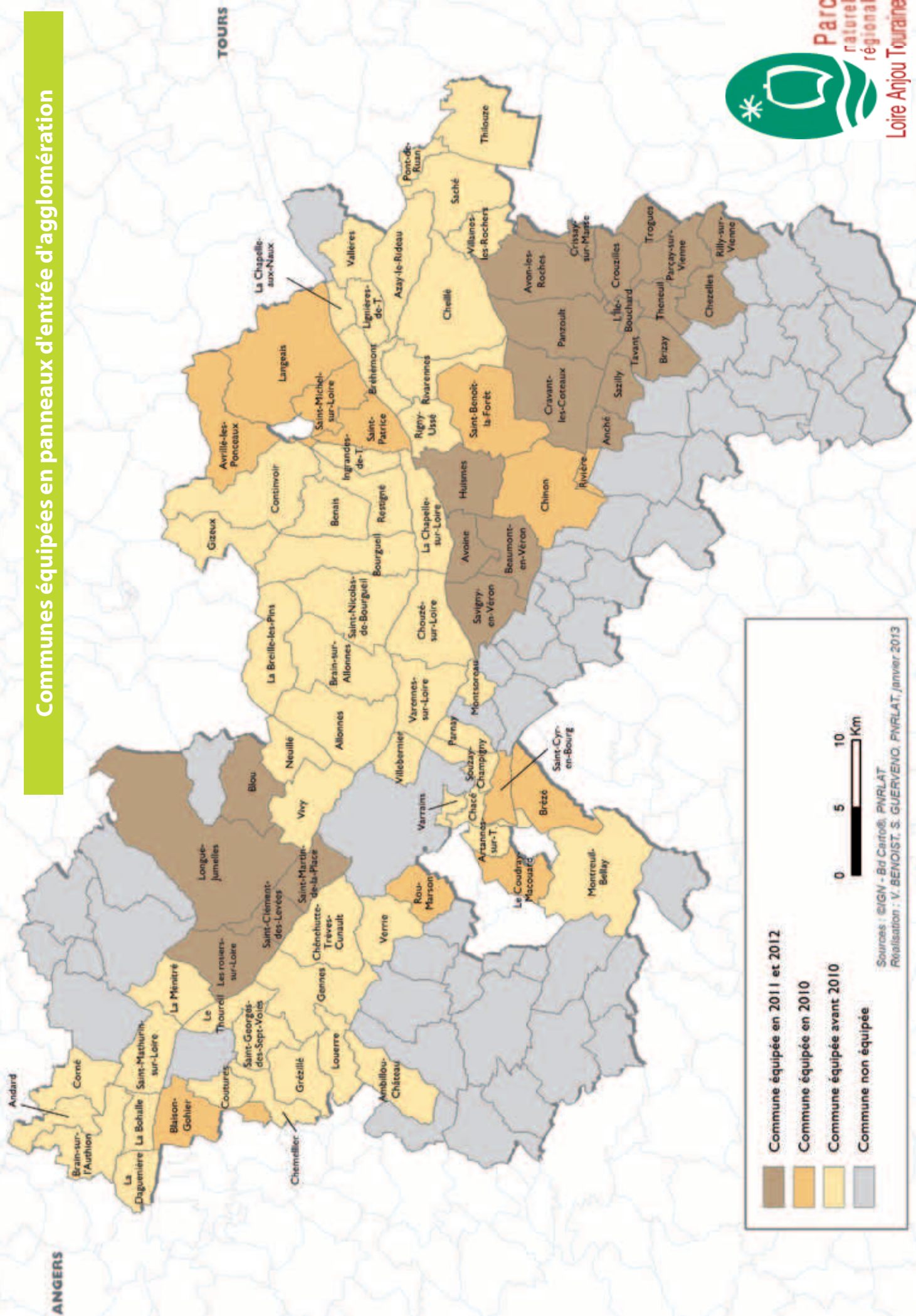
■ Bilan

Le Parc est lauréat de l'appel à projets. La région Centre et l'ADEME ont décidé de bonifier les aides du Contrat de Projet Etat Région de 10 % pour tout acteur public ou privé bénéficiaire d'une subvention et partenaire du Parc entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2015.

Ces deux procédures contractuelles avec les ADEME et les Régions permettent d'aborder l'intégralité des thématiques du PCET du Parc.



Communes équipées en panneaux d'entrée d'agglomération



Mise en place de mobilier d'entrée d'agglomération

■ Objectifs de l'action

Depuis 2001, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine propose à ses communes, dans le cadre de leur intercommunalité, la mise en place d'un mobilier d'entrée d'agglomération qui permet de :

- signaler l'appartenance des communes au territoire du Parc ;
- promouvoir un affichage de qualité ;
- améliorer la qualité des entrées de villes ;
- favoriser le sentiment d'appartenance des communes et des habitants au territoire du Parc ;
- valoriser les territoires communaux.

■ Partenaires techniques de l'action

Communauté de communes du Bouchardais

Communauté de communes du Véron

■ Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes du Bouchardais

Communauté de communes du Véron

Communes de la communauté de communes Loire-Longué : Blou, Longué-Jumelles, Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Clément-des-Levées, Les-Rosiers-sur-Loire

■ Plan de financement : 49 000 €

Région Centre : 29 200 €

Communauté de communes du Bouchardais :
6 650 €

Communauté de communes du Véron : 1 000 €

Région Pays de la Loire : 6 050 €

Communes de la Communauté de communes Loire-Longué : 6 000 €

■ Descriptif

La charte du Parc précise que les communes adhérentes s'engagent à promouvoir un affichage de qualité et à faire respecter la réglementation sur l'affichage. Dans ce cadre, le Parc mène une action globale depuis 2001. La première phase réalisée dans un large partenariat a permis d'établir une base commune pour le territoire du Parc.

Ce préalable nécessaire a notamment permis de définir un besoin prégnant des communes de signaler leur appartenance au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Le Parc a alors analysé les différentes possibilités envisageables afin de répondre à cette volonté des communes.

La solution choisie permet de rendre lisible leur appartenance au Parc via l'implantation de panneaux aux dimensions, formes et charte graphique standards. Les communes peuvent signaler leurs caractéristiques via sept messages sous forme de pictogrammes, textes ou illustrations. Le dispositif respecte un cahier des charges validé par le Parc.

Le contenu des mobiliers pour chaque commune a été affiné avec la chargée de mission Paysage du Parc qui a pu proposer des contenus adaptés aux besoins exprimés. Un marché de fournitures, réalisé sous formes de groupement de commandes, a par la suite été conclu avec l'entreprise SES Nouvelle, basée à Tours.

Ainsi, 24 communes du Parc ont été équipées en 2012, ce qui correspond à 65 dispositifs installés.

■ Bilan

L'opération a démarré en 2011 et a été finalisé en 2012 avec l'installation des panneaux par les communes. Chaque intercommunalité a réalisé un groupement de commande pour les communes en faisant partie. Hormis sur la Communauté de communes Loire-Longué, toutes les communes des intercommunalités (Communauté de communes du Véron et Communauté de communes du Bouchardais) ont été équipées.

Accompagnement dans l'élaboration des PLU

■ Objectifs de l'action

Le Parc a le nécessaire souci d'assurer la compatibilité des documents d'urbanisme des communes adhérentes avec sa charte. C'est pourquoi il souhaite être associé le plus tôt possible à ces démarches de planification. Mais au-delà de cet objectif juridique, il propose d'accompagner les communes afin que les principes de développement durable soient appliqués le plus efficacement possible.

■ Partenaires techniques de l'action

Syndicats mixtes de SCOT
Services de l'Etat
CAUE Maine-et-Loire
ADAC Indre-et-Loire
Chambres consulaires

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Pour faire suite à l'étude «Endiguer la périurbanisation... », le Parc propose des outils d'aide à la décision en collaboration avec les différents acteurs de l'urbanisme. C'est ainsi qu'il a reconduit sa convention avec le CAUE 49 qui l'assiste dans cette mission.

Les actions du Parc consistent à :

- Intervenir par le biais d'animations spécifiques en amont des documents d'urbanisme. Ces séances animées permettent d'aider à formuler des objectifs partagés en utilisant des présentations spécifiques, des visites ou des films de manière à sortir du strict cadre réglementaire et s'attacher aux problématiques de fond. Les communes concernées en 2012 ont été : Gizeux, Beaumont-en-Véron, Benais, Verrie, Montfort.
- Participer à une ou plusieurs réunions techniques (en dehors de celles réglementaires des Personnes Publiques Associées) pour apporter des éléments de réflexion appliqués aux cas étudiés. Plusieurs communes ont été ciblées (à différents degrés selon l'avancement des études) : Champigny-sur-Veude, Cheillé, Fontevraud l'Abbaye, Huismes, Langeais, Saché, Saint-Cyr-en-Bourg, Corné, Turquant, Chênehutte-Trèves-Cunault.

Dès la fin de l'année 2012, le rythme des réunions de PLU a diminué avec l'achèvement progressif des révisions dans la perspective de la dernière année de mandature des équipes municipales.

■ Avancement

Il s'agit d'une action de fond qu'il convient de renforcer par l'apport d'éléments nouveaux chaque année pour compléter la Trousse d'Ustensiles Facilitant l'Aménagement et l'Urbanisme (TUFAU) du Parc. La valorisation du concours d'idées "Maison passive ligérienne" permet ainsi d'apporter des éléments concrets pour les Orientations d'Aménagement et de Programmation en s'appuyant sur les démarches méthodologiques proposées par les candidats. Cela prouve qu'à partir d'une même base de travail, selon les compétences mobilisées, la réflexion peut aboutir à des propositions argumentées d'aménagement, inattendues au départ mais pertinentes.

De même, l'animation avec la maquette urbanisme permet d'ouvrir le champ de réflexion sur la composition urbaine.

En 2013, des fiches techniques rédigées en collaboration avec le CAUE (convention annuelle en complément des permanences architecturales décentralisées destinées aux particuliers) viendront compléter notre « TUFAU » ligérienne.

■ Edition ou animation liée à l'action

« Mini site » internet Urbanisme du Parc (accessible depuis la page d'accueil du site internet du parc) www.parc-lat-urbanisme.fr.

■ Bilan

L'urbanisme est une compétence communale pour laquelle de nombreux paramètres sont à prendre en compte. Cette complexité s'accroît avec l'intégration des critères environnementaux et l'évolution du code de l'urbanisme.

Le Parc se doit donc d'aider ses communes sur le long terme, ce qui nécessite un effort constant de pédagogie et d'animation.

"Ma quête d'urbanisme" : penser la composition urbaine

■ Objectifs de l'action

Concevoir des Orientations d'Aménagement et de Programmation selon une démarche de projet de développement durable respectant les paysages ruraux, facteurs d'identité et d'attractivité identifiés dans la charte du Parc.

Développer une animation support d'un processus de concertation en urbanisme de manière à mieux répondre aux attentes et mieux expliquer les choix aux habitants.

■ Partenaires techniques de l'action

Syndicats mixtes de SCOT

CAUE Maine-et-Loire

Direction Départementale des territoires du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Conception de l'animation : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Réalisation de la maquette : S & J JUPIN, scénographe-graphiste

■ Plan de financement : 16 500 €

Région Pays de la Loire : 2 500 €

Région Centre : 900 €

DREAL Pays de la Loire : 5 700 €

Autofinancement : 7 400 €

■ Descriptif

Suite à l'étude « Endiguer la périurbanisation » montrant notamment l'importance de développer une méthode participative pour définir les orientations d'aménagement dans les PLU, le reliquat de financement a été utilisé pour développer un outil pratique de visualisation des objectifs d'aménagement d'un quartier. La réalisation d'une maquette modulable, c'est-à-dire pouvant s'adapter à la réalité du terrain (échelle, relief, parcellaire...), qui soit réutilisable quel que soit le contexte (cœur de village, extension périphérique du bourg...) a obligé le concepteur à développer un support original pour simuler le relief.

Un traceur a été acheté afin d'imprimer des plans à l'échelle (1/300ème) pour compléter le dispositif avec deux autres plateaux en plexiglass pour y dessiner les principes d'aménagement dessus (rues, espaces publics...). La simulation des constructions se fait par le placement de blocs de bois de diverses tailles et formes, mais à l'échelle, selon les options d'aménagement explorées par les utilisateurs.

Un support d'animation a été mis au point par l'urbaniste en collaboration avec la chargée de mission éducation et l'architecte du Parc. Un jeu de cartes thématiques permet d'animer la réflexion et d'aborder différents sujets de l'urbanisme durable : environnement, paysage, patrimoine bâti, énergie, mobilité, vie sociale de quartier, etc...

Une animation se déroule en plusieurs temps autour de trois plateaux (dont celui du relief s'il s'agit d'une composante importante du site) :

- La construction des alentours du site (préparé en partie par l'animateur) permet de s'approprier les lieux.
- La « construction » du quartier en répondant à des sujets prioritaires distribués par l'animateur (cartes) à chacun des trois groupes.
- La mise en commun pendant laquelle un rapporteur de chaque groupe explique les choix exprimés aux deux autres groupes.
- La synthèse commune sous forme d'objectifs incontournables d'aménagement que l'opérateur devra prendre en compte dans sa propre réflexion (sous forme de dessin simplifié et/ou de formulations écrites).

La préparation de l'animation nécessite une demi-journée en comptant le montage sur place. L'animation dure au moins 2h30 afin de laisser du temps à la confrontation d'idées et d'aboutir à une synthèse collective.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-titre : Promouvoir un urbanisme durable et des constructions de qualité environnementale

Article 28 : Encourager la réalisation d'opérations d'urbanisme exemplaires et de constructions de qualité environnementale

"Ma quête d'urbanisme" : penser la composition urbaine (suite)

■ Avancement

Un plateau a été testé en 2012 à l'occasion d'une journée technique. Les deux autres ont été livrés en décembre. Après une autre phase d'essai, l'ensemble est opérationnel depuis mars 2013.

Les premières animations ont été menées auprès d'élus travaillant sur leur PLU ainsi qu'avec des étudiants. Elles montrent que la préparation du contexte local est importante pour une bonne efficacité de l'outil.

■ Edition ou animation liée à l'action

Articles de presse suite à l'utilisation à l'Abbaye de Fontevraud avec des lycéens ; réalisation d'une vidéo de promotion de l'outil (en lien sur le site internet du Parc).

■ Bilan

Chaque utilisation permet d'affiner l'animation en fonction des différents contextes locaux et du profil des utilisateurs.

Cet outil suscite de l'intérêt à chaque fois qu'on le présente. Il reste néanmoins à mettre en œuvre au bon moment lors de la réalisation des PLU, c'est-à-dire avant de se lancer dans la définition du zonage et du règlement. L'idéal est de réaliser cette animation en parallèle du travail sur le PADD.

Il est également important que le bureau d'étude puisse assister à cette animation pour mieux traduire réglementairement les principes débattus lors de la séance.



A Montfort, les élus s'interrogent sur un projet d'aménagement en utilisant la maquette.



Pédibus et vélobus

■ Objectifs de l'action

Créer des outils spécifiques pour multiplier le nombre de pédibus et de vélobus sur le territoire.

Former des jeunes diplômés sur la mobilité alternative

■ Partenaires techniques de l'action

Elus des communes candidates

Enseignants

Parents d'élèves

■ Plan de financement : 600 €

Contrat de Parc : 600 €

■ Descriptif

Après une première expérience de vélobus réussie aux Rosiers-sur-Loire, le Parc a choisi de recourir à une mission de service civique pour :

- démontrer l'intérêt et la faisabilité de tels projets ;
- développer des outils numériques permettant de simplifier l'organisation de pédibus et de vélobus afin de permettre aux parents et aux municipalités de développer de tels projets de manière autonome.

■ Avancement

En plus du vélobus des Rosiers-sur-Loire, l'année 2012 a vu deux nouvelles réalisations :

- Varennes-sur-Loire avec deux lignes de vélobus et une de pédibus ;
- Azay-le-Rideau avec quatre lignes de pédibus.

La présence au Parc d'un volontaire en service civique a permis d'initier des démarches sur les communes de Villaines-les-Rochers, Gennes, Chinon et de démarcher des collègues et des communes dont les intercommunalités sont engagées dans des projets de mobilité avec le Parc. Le volontaire en service civique a pu bénéficier d'une formation sur les solutions de mobilité en espace rural.

■ Edition ou animation liée à l'action

Le Parc a dédié une page de son site internet aux projets de pédibus, vélobus. Cette page rassemble tous les outils nécessaires au développement d'un tel projet.

Il a développé une progression pédagogique pour les enseignants qui souhaiteraient contribuer au projet avec leur classe.

Les pédivélobus des communes ont été dotés de mini-sites gérés par les parents d'élèves. Ces outils sont développés afin de faciliter l'animation des pédivélobus sur le long terme.

■ Bilan

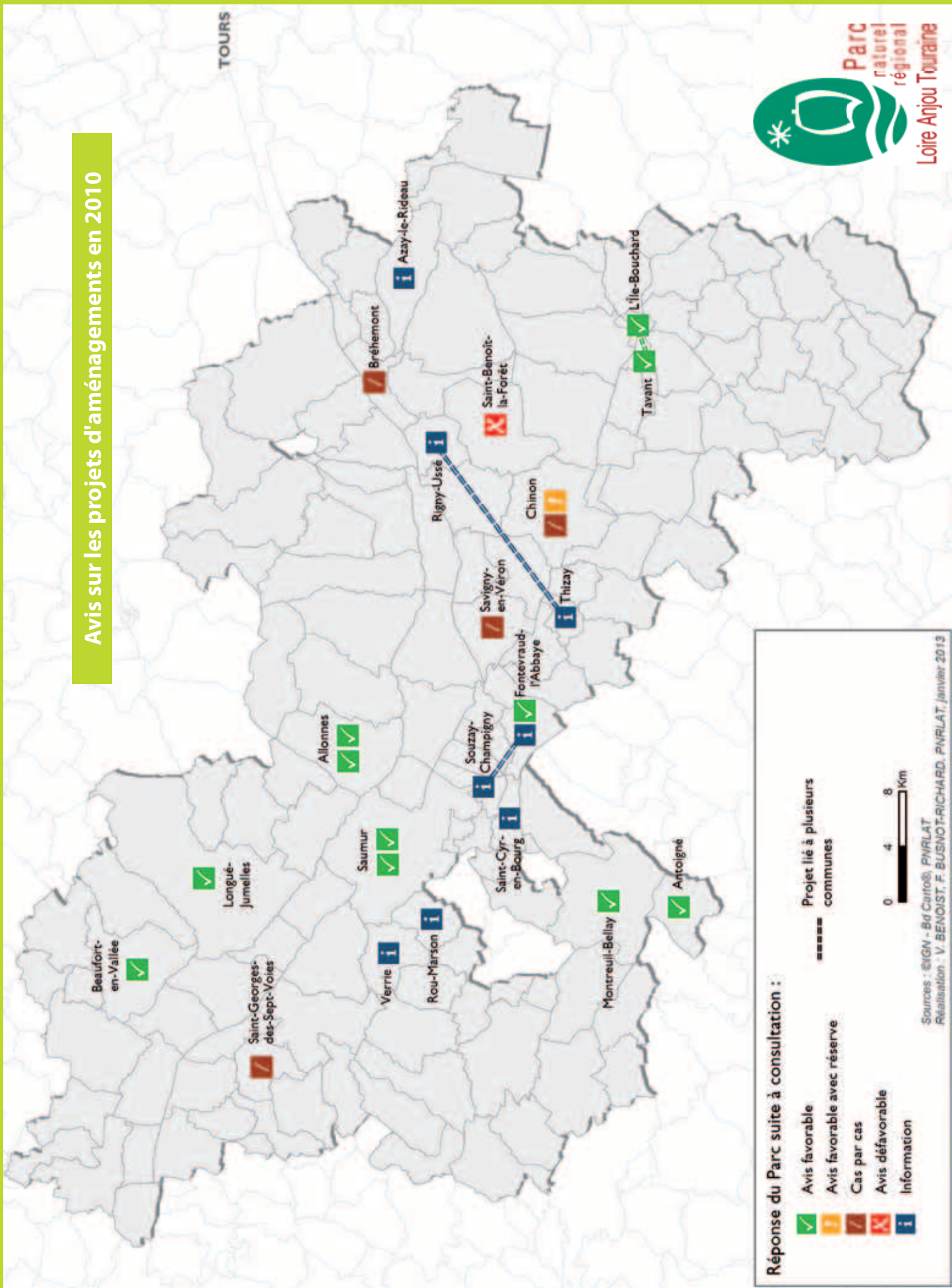
Bien que des outils numériques aient été développés, les habitants et élus de certains territoires restent réfractaires à leur utilisation. Pour 2013, la commune de Saint Clément-des-levées a accepté de recourir aux outils numériques pour développer son pédibus. Trois projets supplémentaires sont attendus en 2013.

Le premier volontaire en service civique a quitté notre structure en cours de mission. Son expérience au Parc a certainement contribué à son recrutement au sein d'une plateforme dédiée à la mobilité en milieu rural.



Le Vélobus de Varennes-sur-Loire

Avis sur les projets d'aménagements en 2010



Avis sur les études d'impact

■ Objectifs de l'action

Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement. Il s'est donné les objectifs suivants :

- accompagner les projets de son territoire dans un souci constant d'amélioration de la performance environnementale ;
- favoriser une meilleure intégration des propositions techniques en intervenant dès l'amont des projets et des procédures ;
- prendre en compte l'impact social des projets d'aménagements dans les avis formulés.

L'intégration de ces enjeux en amont contribue à une meilleure acceptabilité sociale des projets.

■ Partenaires de l'action

Services de l'Etat, associations, porteurs de projets et éventuellement des experts ou le Conseil scientifique et prospectif du Parc

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Selon la nature des avis, les partenaires du Parc peuvent être associés sur :

- des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- des aménagements dans des sites Natura 2000 ;
- des aménagements se rapportant à la loi sur l'eau ;
- des exploitations ou réhabilitations de carrière ;
- l'urbanisme : programmes opérationnels (ZAC).

Le Parc peut également être sollicité pour un avis technique ou une médiation sur des permis de construire, des projets d'installations d'antennes relais.

Le Parc intervient également pour assister les maires des communes dans le cadre de l'application de leur pouvoir de police, notamment sur les questions de la publicité et de l'affichage, qui font l'objet d'une réglementation spécifique sur les territoires des Parcs naturels régionaux français.

Depuis 2013, le Parc n'est plus sollicité sur les installations de réseaux électriques, les procédures relatives à ces projets ayant été allégées.

A l'inverse, il est régulièrement consulté par les DREAL dans le cadre de la procédure « cas par cas ». Cette démarche vise également à alléger les procédures pour les porteurs de projet. Conformément à l'article R333-14 du code de l'environnement et dans le cadre de la réforme des études d'impact, le Parc est amené à se prononcer sur la nécessité de demander au pétitionnaire de réaliser une étude d'impact ou de l'en dispenser.

Le délai de quinze jours nécessite une instruction rapide et la formalisation d'un avis par mél.

Au-delà des avis consultatifs, le Parc apporte une assistance aux projets relevant d'une maîtrise d'ouvrage publique afin de mettre à disposition sa connaissance des paysages, des ressources et des milieux naturels.

■ Bilan

En 2012, du fait de la présence d'un architecte au sein de l'équipe, le Parc a été sollicité sur des permis de construire, bien qu'il n'ait réglementairement pas d'avis à émettre sur ce genre de projet. Le Parc est de moins en moins consulté pour des dossiers ICPE mais l'objet des avis, principalement non réglementaires, se diversifie, avec beaucoup de demandes relatives à la forêt et à l'énergie.

Nombre d'avis émis en 2012	26
avis favorables	13
avis favorables avec réserve	1
avis défavorables	1
Information	6
Cas par cas (dispensés d'études d'impact)	5

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Engager collectivités et entreprises vers la performance environnementale

Article n°32 : Favoriser l'inter modalité dans les transports et le développement des modes de déplacements doux

Accompagnement des communautés de communes

■ Objectifs de l'action

Mettre en œuvre la stratégie mobilité du Parc.

Permettre aux collectivités de développer des projets de mobilités alternatives et solidaires adaptées à leur territoire et complémentaires de celles des Autorités Organisatrices du Transport (AOT) que sont les régions et les départements.

Structurer le territoire autour de projets de plateformes de mobilité en lien avec les acteurs locaux.

■ Partenaires techniques de l'action

Maison de l'emploi du Saumurois MOBIL INFO

Maison de l'emploi du Chinonais

5 Communautés de communes

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional et EPCI en Indre-et-Loire

Bureau d'études Empreinte en Maine-et-Loire

■ Plan de financement : 25 140 €

Communauté de communes du Pays de Bourgueil : 1 308 €

Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau : 1 308 €

Communauté de communes du Gennois : 2 180 €

Communauté de communes Loire-Longué : 2 180 €

Région Pays de la Loire (Fonds régional des études stratégiques : 10 900 €

ADEME Pays de la Loire : 7 264 €

■ Descriptif

La stratégie de mobilité du Parc vise à faciliter la mise en place de plateformes de mobilité locales en mobilisant les communautés de communes aux côtés des AOT et en expérimentant des projets de mobilité alternative.

En 2011, le Parc a initié cette politique en lançant des projets de vélobus et en accompagnant la définition d'une stratégie de mobilité sur la communauté de communes de Chinon-Rivière-Saint-Benoît.

Cette première expérience ayant donné satisfaction à l'ensemble des acteurs, il a été proposé de la poursuivre et de l'étendre aux communautés de communes du Pays de Bourgueil et du Pays d'Azay-le-Rideau.

Un stagiaire encadré par le Parc a effectué un diagnostic de ces deux territoires, en s'appuyant sur les travaux du projet de recherche "MObilité et Urbanisme Rural". Il a développé des programmes d'action impliquant à la fois les communautés de communes, leurs communes, les AOT, les habitants, des associations et des travailleurs sociaux.

En Maine-et-Loire, le Parc a proposé aux communautés de communes Loire-Longué et du Gennois de réfléchir à une stratégie de mobilité pour leur territoire avant même d'aménager les abords de la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire. Les deux EPCI ont été accompagnés par un bureau d'études dans cette démarche.

■ Avancement

Les cinq diagnostics ont été élaborés. Les communautés de communes du Pays de Bourgueil, du Pays d'Azay-le-Rideau et du Chinonais ont entrepris la mise en œuvre des premières actions.

Le programme d'action du gennois et du longuéen a été élaboré dans une démarche participative avec les élus d'une part et la population d'autre part, en mobilisant notamment le spectacle-débat "Atmosphère Atmosphère".

dans la mise en place de projets de mobilité

■ Edition ou animation liée à l'action

- 29 juin : rencontre des élus du territoire avec la maison de la mobilité du Pilat.
- Atelier participatif sur la mobilité en Saumurois pour le forum social local de Montreuil-Bellay.
- Plans d'action consultables sur le site du Plan climat du Parc.
- Note relative au rôle des collectivités dans les démarches de co-voiturage et synthèse sur l'autopartage.



Le Guide de la mobilité du Chinonais

■ Bilan

L'accompagnement des territoires par un stagiaire présent au sein des EPCI et co-tutoré par le Parc et les agents des communautés de communes semble plus satisfaisant que le recours à un prestataire extérieur pour des raisons d'appropriation du projet par les élus et de coût.

Le Parc contribue par ces projets à la consolidation de la plateforme de mobilité du Saumurois « Mobil'Info » portée par la Maison de l'Emploi du Saumurois. Ces actions exemplaires de mobilité en milieu rural sont reconnues par différents acteurs locaux et nationaux. Le Conseil général d'Indre-et-Loire a par exemple proposé au Parc de contribuer à l'élaboration du projet de plateforme de mobilité départementale entre décembre 2012 et janvier 2014.

Enfin, le Parc va poursuivre son action avec les communautés de communes partenaires en encadrant en 2013 des stagiaires pour la mise en œuvre du programme de mobilité en Ridellois et du plan de déplacement inter-administration « Communauté de communes et ville de Chinon ».

Les EPCI de Doué-la-Fontaine, de Sainte Maure-de-Touraine et Saumur Agglo entrent également dans la dynamique.



Portail Plan climat du Parc

http://planclimat.alkante.com/accueil_plan_climat_territorial



AXE 2

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET HUMAINS

Diagnostic des circuits alimentaires de proximité à l'échelle du Pays du Chinonais

■ Objectifs de l'action

Depuis 2010, le Parc est engagé pour une durée de 3 ans, dans un projet national, financé par le Ministère de l'Agriculture, intitulé LOCCATERRE (déveLOpper les Circuits Courts pour répondre aux Attentes du TERRitoirE).

L'objectif principal de ce dispositif est de mieux comprendre les dynamiques qui conduisent à rapprocher producteurs et consommateurs sur un territoire.

Après un diagnostic des circuits courts réalisé en 2010 sur le Pays saumurois, le Parc a conduit en 2012 un travail identique sur le Pays du Chinonais.

■ Partenaires techniques de l'action

Pays du Chinonais

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine,

■ Plan de financement : 3 000 €

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, et de l'aménagement du Territoire : 1 500 €

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : 1 500 €

■ Descriptif

L'étude réalisée s'est appuyée sur le travail d'un élève ingénieur en agriculture dans le cadre d'un stage de fin d'étude.

Le Pays du Chinonais est un territoire où peu d'agriculteurs commercialisent en circuit court (12% des exploitations contre 21% en France métropolitaine), notamment en raison d'une orientation agricole plutôt céréalière peu propice au développement de circuits courts.

Cependant, les enquêtes réalisées auprès des acteurs des circuits courts révèlent une réelle dynamique, qui témoigne de l'intérêt grandissant des habitants du territoire pour cette question.

Trois types de vente en circuits courts ont été particulièrement étudiés :

La vente en paniers : elle est en forte progression sur le territoire même si elle reste très minoritaire face aux achats réalisés en grandes surfaces (qui représentent 80% des volumes commercialisés). Le réseau des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), symbole de cette dynamique, se structure progressivement mais se heurte à un manque de producteurs disponibles.

Les marchés locaux : 22 marchés ont été recensés sur le Pays. Leur dynamique est contrastée mais globalement ils subissent une nette régression de leur fréquentation. Ils représentent 13 à 16% des achats de produits frais effectués par la population du Pays. Les producteurs sont de moins en moins présents sur ces marchés, où il devient difficile de trouver des produits locaux.

La restauration scolaire : elle est fortement demandeuse de produits locaux (et souvent biologiques), mais a des difficultés pour identifier l'offre en produits locaux, souvent très diffuse. D'autre part, les restaurants souhaitent être livrés ce qui représente une contrainte difficilement gérable par les producteurs.

■ Avancement

Le diagnostic est achevé. Il a permis de faire des propositions pour soutenir les filières courtes notamment en ce qui concerne la restauration scolaire (structuration de la demande des établissements et de l'offre des producteurs), mais aussi dans le domaine de l'installation agricole (soutien à la création d'activité de maraîchage).

■ Edition ou animation liée à l'action

Etude complète disponible sur le site Internet du Parc

■ Bilan

Cette étude a permis de mesurer la dynamique actuelle concernant les circuits courts. Si la demande est là, l'offre reste limitée. La quasi-disparition du maraîchage traditionnel limite fortement le commerce de produits locaux.

Référence à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

Sous-chapitre : Mobiliser les collectivités

Article n°49 : Sensibiliser les acteurs publics à la gestion durable de leur territoire

Les Journées techniques du Parc

■ Objectifs de l'action

L'offre de journées techniques du Parc a été renouvelée dans le but de décliner et favoriser l'appropriation des orientations de la charte.

- Appréhender et faciliter la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans l'action publique ;
- Valoriser les démarches initiées sur le territoire ;
- Favoriser les échanges d'expérience, le croisement de regards pour faire évoluer les pratiques.

■ Partenaires de l'action

Communes d'accueil

ALE d'Indre-et-Loire

CAUE du Maine-et-Loire

Services de l'Etat (DDT, CETE)

Entreprises, compagnie Spectabilis.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc a fait appel à 24 intervenants extérieurs en appui aux chargés de mission du Parc.

■ Plan de financement: 8 275 €

Région Pays de la Loire : 3 500 €

Région Centre : 3 500 €

Participants (déjeuners) : 1 275 €

■ Descriptif

Cinq journées ont été organisées :

- 24 mai à St Clément-des-Levées : Définir les orientations d'aménagement et de construction pour sa commune, pourquoi ? comment ? 21 participants.
- 5 juin à Bourgueil : Le climat change ; comment agir ensemble ? 61 participants. Cette journée était particulièrement dédiée aux services sociaux.

- 12 septembre à St Mathurin/Loire : Bâtiment & santé, réhabiliter sain. 30 participants.
- 4 octobre à Doué-la-Fontaine : Bâti & chauves-souris, concilier aménagements et préservation. 13 participants.
- 8 novembre à Langeais : Gestion de l'affichage publicitaire pour une meilleure qualité paysagère. 20 participants.

■ Avancement

Les 5 journées ont accueilli 145 participants soit une moyenne de 30 personnes dont 30,5 % d'élus, 41,5 % d'agents et 27,5 % de partenaires.

■ Edition ou animation liée à l'action

Dépliant édité à 2 500 exemplaires pour diffusion auprès des collectivités, ambassadeurs et anciens participants.

Articles de la presse locale.

Présentations disponibles sur le site du Parc.

■ Bilan

L'objectif était d'accueillir au moins 25 participants par journée. Certains thèmes, malheureusement, drainent moins de monde malgré l'importance du sujet. Ces rencontres servent également à tester des outils d'animation qui seront par la suite proposés aux collectivités (boîte à outils urbanisme proposée aux communes révisant leur PLU par exemple).

31 collectivités du Parc (sans compter Angers et Tours) ont participé à une ou plusieurs journées. Certaines sont régulièrement présentes avec parfois des tandems élu – agent. Ceci est atout pour une suite à donner dans la collectivité concernée.

L'objectif est de rester en phase avec les attentes locales afin de toucher plus de collectivités lors des prochaines programmations.

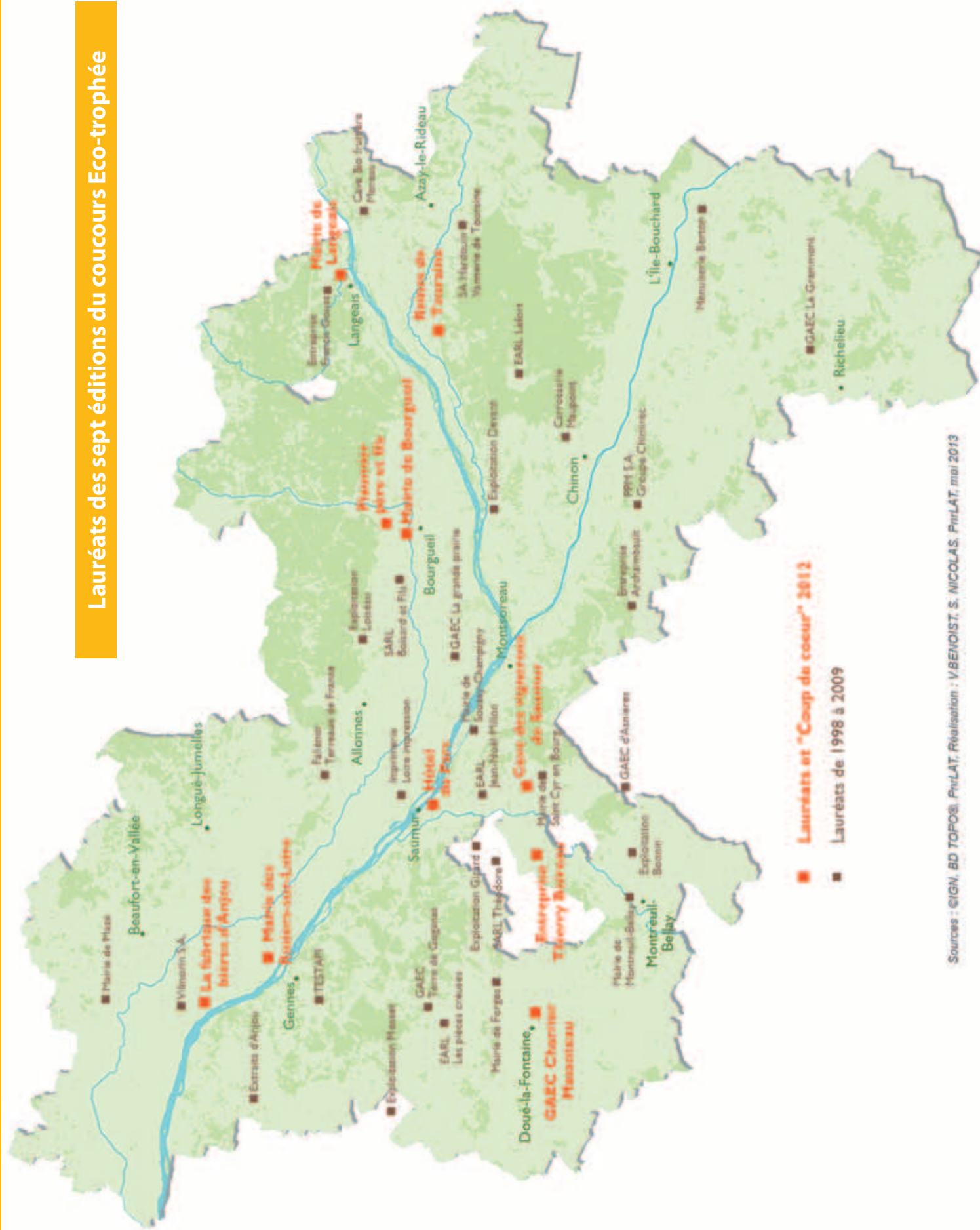


Journée technique à Saint-Clément-des-Levées autour des orientations d'aménagement et de construction



Journée technique à Doué-la-Fontaine autour des chauves-souris dans le bâti

Lauréats des sept éditions du concours Eco-trophée



- Lauréats et "Coup de coeur" 2012
- Lauréats de 1998 à 2009

Sources : CIGN, BD TOPO®, PnrLAT, Réalisation : V.BENICIST, S. NICOLAS, PnrLAT, mai 2013

Concours Eco-trophée

■ Objectifs de l'action

Identifier et promouvoir des entreprises, exploitations agricoles, groupements professionnels et collectivités ayant effectué une démarche ou une réalisation remarquable pour le territoire. Les associer de façon préférentielle à d'autres actions du Parc.

Favoriser un développement économique du territoire respectueux de l'environnement et des hommes par la diffusion des bonnes pratiques au sein des acteurs du territoire.

Développer le partenariat avec les diverses Chambres Consulaires autour d'une opération concrète et mobilisatrice.

■ Partenaires techniques de l'action

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

■ Partenaire technique et financier de l'action

EDF - CNPE de Chinon

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement: 23 000 €

Région Pays de la Loire : 12 000 €

RÉGION Centre : 8 000 €

EDF – CNPE de Chinon : 3 000 €

■ Descriptif

Pour sa 7^{ème} édition, le concours a fait peau neuve. Il s'est adressé aux acteurs économiques et collectivités du Parc en ouvrant trois catégories correspondant à des enjeux majeurs auxquels doit répondre notre société :

Catégorie 1 : Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources (économies d'eau, maintien de la biodiversité, des paysages...).

Catégorie 2 : Énergie – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables (plan de déplacement et mobilité alternative, éco-conception, ...).

Catégorie 3 : Innovation sociale / Implication territoriale (implication des salariés, partenariat avec le milieu scolaire...).

Le jury était composé d'élus, représentants des consulaires, des associations d'environnement, d'administrations et d'ambassadeurs du Parc. Il a eu l'opportunité de désigner son « coup de cœur » parmi les dossiers non primés pour laisser place à la reconnaissance d'une candidature atypique, répondant à plusieurs enjeux du développement durable.

Un nouveau trophée a été créé suite à un concours d'idées au sein des artisans d'art du territoire ; il émane de la créativité de 3 artisans de Turquant.

■ Avancement

Ouvert du 1^{er} avril au 17 juin 2012, ce concours a reçu 26 dossiers de candidature dont 25 ont été nominés. Le jury s'est réuni le 25 septembre à Chinon et a désigné dix lauréats. La cérémonie de remise des prix s'est tenue à Fontevraud-l'Abbaye le 30 novembre en clôture d'une journée riche de deux visites sur le thème de l'énergie (entreprise Anjou Bois Energie et pôle énergétique de l'Abbaye de Fontevraud) et du spectacle « Atmosphère, atmosphère ».

Référence à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

Sous-chapitre : Mobiliser les entreprises

Article n°54 : Valoriser la prise en compte du développement durable en entreprise

Concours Eco-trophée (suite)

Les lauréats sont :

Catégorie 1 :

- 1^{er} prix : Hôtel du Parc à Saumur
- 2^{ème} prix : Cave des Vignerons de Saumur à St Cyr-en-Bourg
- 3^{ème} prix : Fabrique de bières d'Anjou à La Ménitrie

Catégorie 2 :

- 1^{er} prix : Entreprise Boireau au Coudray-Macouard
- 2^{ème} prix : Commune de Bourgueil
- 3^{ème} prix : Commune de Langeais

Catégorie 3 :

- 1^{ers} prix ex aequo : Entreprise Reines de Touraine de Rivarennes et GAEC Charrier-Massoteau de Doué-la-Fontaine
- 2^{ème} prix : Moulin Piaumier à Bourgueil.

Coup de cœur : celui-ci a été attribué à la commune des Rosiers-sur-Loire pour ses pédibus® – vélobus.

(cf. carte de localisation de l'ensemble des lauréats page suivante).

■ Edition ou animation liée à l'action

- Nombreux articles dans la presse locale.
- Un dépliant d'appel et une lettre présentant les lauréats éditée à 500 exemplaires.
- Site internet du Parc.

■ Bilan

Cette opération est riche par la découverte de nombreuses démarches concrétisant des avancées certaines en faveur du développement durable, prôné par le Parc. Avec la création des 3 catégories thématiques, la comparaison entre les démarches des acteurs économiques et celles des collectivités s'avère toutefois peu pertinente. L'opération, si elle est renouvelée, devrait évoluer sur ce point.

Le souhait du Parc est maintenant de faire vivre un réseau d'acteurs fort aujourd'hui de 18 entreprises et 15 exploitations primées au cours des éditions passées.



L'hôtel du Parc à Saumur voit sa démarche environnementale récompensée



Remise de prix le 30 novembre dernier

Edition d'un carnet de découvertes et d'une carte touristique

■ Objectifs de l'action

Classé pour la valeur de ses patrimoines naturels, culturels et humains, le Parc s'engage à proposer une offre de tourisme et de loisirs à la hauteur de ses ambitions de préservation, de valorisation et de développement. Cette exigence se traduit par des propositions d'animations originales qui permettent d'approcher et de comprendre les richesses de ce territoire.

Ces découvertes sont possibles grâce à la passion et l'engagement de nombreux acteurs, investis dans la valorisation des patrimoines, et au Parc, qui fédèrent ces volontés autour de démarches qualité. Ces animations sont recensées dans un Carnet de découvertes.

Celui-ci est complété par une « Carte de découvertes du Parc » présentant synthétiquement mais de façon lisible les produits proposés par le Parc. Il s'agit :

- d'enrichir l'image touristique du territoire en présentant une offre de tourisme et de loisirs orientée vers la découverte pédagogique des patrimoines naturels, culturels et paysagers ;
- de mutualiser les moyens des structures du territoire en limitant le nombre de dépliants édités et en proposant des formations ;
- de mettre en place une démarche qualité en fédérant les diverses initiatives, en aidant à la professionnalisation et en garantissant aux publics la qualité des prestations proposées.

Editée à l'occasion de la modification du périmètre du Parc, la carte IGN est un outil de valorisation des points d'intérêt du territoire et identifie de manière forte les limites territoriales. Elle est diffusée dans certains hébergements par l'intermédiaire du Parc et est disponible à la vente à la Maison du Parc.

■ Partenaires de l'action

Offices de tourisme

26 prestataires de sorties

Comités Départementaux du Tourisme

Comités Régionaux du Tourisme

Hébergeurs nature et patrimoine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Imprimerie Loire Impression

■ Plan de financement : 24 480 €

Région Pays de la Loire : 15 000 €

Autofinancement : 9 480 €

■ Descriptif

Carnet de découvertes : conception et impression d'un document A5 de 68 pages recto-verso, en 15 000 exemplaires.

Carte touristique : conception et impression d'un document recto-verso, format 420 x 650 mm ouvert, 92 x 210 mm plié, en 17 000 exemplaires.

Carte IGN : réimpression de la carte en 3 000 exemplaires.

■ Avancement

Edition et diffusion : mars 2012

Bilan : décembre 2012

■ Edition ou animation liée à l'action

Carnet de découvertes et carte touristique : exemplaires distribués gratuitement à l'occasion de manifestations, bourses aux dépliants ainsi que dans les mairies, offices de tourisme et sites des associations partenaires.

Carte IGN : exemplaires distribués gratuitement auprès de certains hébergeurs.

Les sorties accompagnées du Carnet de découvertes sont consultables sur le site Internet du Parc dans la rubrique « Agenda » et/ou par date, commune et thème, dans la rubrique « Découvertes », sorties accompagnées.

■ Bilan

Nombre d'intitulés de sorties : 148

Nombre de dates de sorties : 262

Nombre de participants : 5 751 (+ 63% comparé à 2011)

Labellisation d'hébergements touristiques "Hébergements nature et patrimoine"

■ Objectifs de l'action

Proposer un réseau d'hébergements touristiques de qualité s'inspirant du tourisme de nature et proche des motivations de la clientèle.

S'inscrire dans une démarche pérenne de développement d'un tourisme responsable.

■ Partenaires techniques de l'action

Offices de tourisme

Comités Départementaux du Tourisme

Régions Centre et Pays-de-la-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 9 250 €

Région Pays de la Loire : 5 550 €

Région Centre : 3 700 €

■ Descriptif

Le label qualifie des produits originaux, non-standardisés, intégrant mieux les notions d'éco-citoyenneté et de développement durable, tout en promouvant la découverte des patrimoines.

L'hébergeur qui obtient le label signe avec le Parc un contrat d'engagements, pour une durée de 5 ans, dans lequel il s'engage à respecter les recommandations et mettre en place des projets d'amélioration. La quasi-totalité des hébergements a fait l'objet d'un audit de sélection en 2012.

Pour accompagner les hébergeurs dans leur progression, le Parc a conçu un « Guide de l'habitat sain ». Il s'agit d'un outil pratique, présenté sous forme de classeur, qui décline les thématiques liées aux critères de sélection : matériaux de construction et de décoration, pollution électromagnétique, gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, produits utilisés pour le jardinage, le ménage et le petit-déjeuner.

Chaque chapitre est rédigé de manière concise, agrémenté de conseils, d'informations techniques et de contacts locaux. Ce classeur a été remis à tous les propriétaires d'hébergements labellisés.

Le Parc fournit également au propriétaire, sur la durée de la labellisation, une malle pédagogique contenant des ouvrages naturalistes et de découverte du patrimoine régional, des jeux pour enfants, des jumelles...

■ Edition ou animation liée à l'action

L'action réside principalement dans les formations proposées aux hébergeurs. Si le label est gratuit, ces derniers s'engagent à suivre obligatoirement les formations proposées par le Parc.

En 2012, le Parc a proposé trois sessions de formation sur le ménage écologique, animées par l'association Robinson.

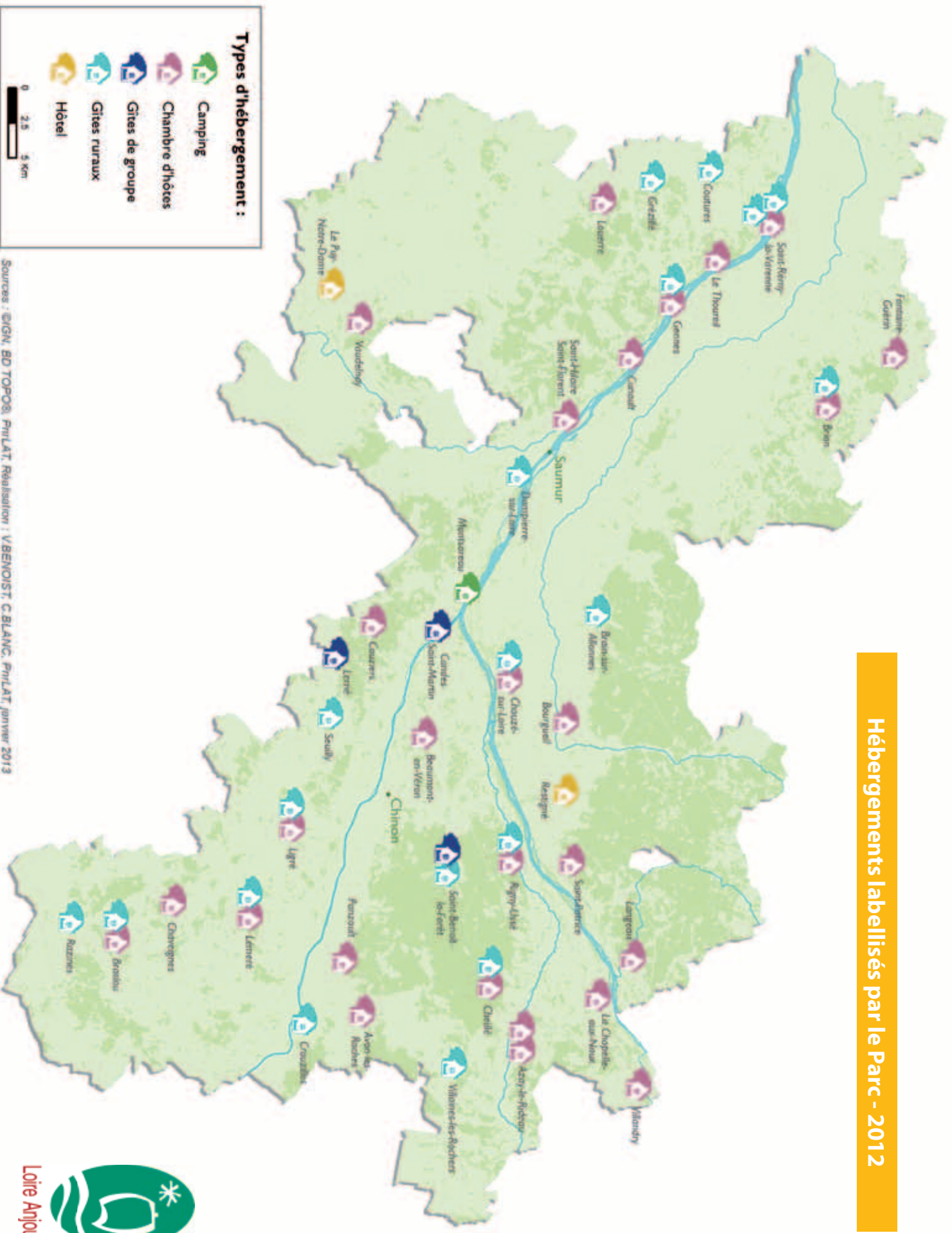
Afin de promouvoir ce réseau, chaque propriétaire appose une plaque du label à l'entrée de son hébergement. Le site Internet du Parc relaie l'information et les offices de tourisme du territoire insèrent le logo « Hébergement nature et patrimoine » en complément du descriptif des hébergements labellisés dans leur brochure touristique.

Fort de son succès auprès des hébergeurs, le « Guide de l'habitat sain » a été décliné dans une version allégée, à destination des habitants. Il est disponible en format papier à la Maison du Parc et en version numérique sur le site Internet du Parc dans la rubrique Téléchargements, Habitat.

■ Bilan

Huit hébergements touristiques ont été labellisés en 2012. Après cinq années d'existence, le réseau compte 52 hébergements en 2012 (chambres d'hôtes, gîtes, campings, hôtels, roulottes...). Le label est aujourd'hui reconnu par les régions et les départements, au même titre que les labels nationaux.

Hébergements labellisés par le Parc - 2012



Sources : EIGN, BD TOPO®, PHILAT, Réalisation : VBEVOIST, C-BLANC, PHILAT, janvier 2013



AXE 3

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT A LA COOPERATION

Exposition "Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers"

■ Objectifs de l'action

Afin de valoriser le travail d'inventaire mené sur le territoire depuis 2008, le Parc a choisi de créer une exposition comme outil de vulgarisation scientifique et de médiation.

Elle a été prévue pour être le point de départ d'animations pour les publics.

L'approche interprétative est privilégiée, avec une sollicitation des sens du visiteur, des émotions.

L'action du Parc et de ses partenaires dans le programme de protection des chauves-souris est mise en avant et rendue lisible.

■ Partenaires technique de l'action

LPO Indre-et-Loire et Maine-et-Loire
Museum de Bourges

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Guliver design pour la scénographie

■ Plan de financement : 22 000 €

Région Centre : 5 500 €

Région Pays de la Loire : 5 500 €

DREAL Centre : 11 000 €

■ Descriptif

Une exposition en avant-première à la Maison du Parc, de juillet à décembre 2012.

Cette exposition était installée dans l'espace temporaire. Ce sujet très prisé du public a été un événement attrayant pour venir redécouvrir la Maison du Parc.

L'exposition a été réalisée en prenant en compte le souhait de faire entrer le visiteur dans une ambiance particulière, en soignant la mise en scène, l'ambiance lumineuse et sonore, afin de rendre l'animal sympathique et moins mystérieux.

Une exposition itinérante et souple dans sa conception.

L'exposition est légère et pratique dans sa conception, permettant un montage et un démontage faciles et rapides. Elle peut être prêtée en totalité ou en partie sur le territoire du Parc.

Le Parc prévoit aussi de la faire circuler en dehors du territoire par le biais des partenaires associés au programme de préservation des chiroptères (LPO, Museum de Bourges...).

L'exposition a été réalisée en partenariat étroit avec les deux délégations de la Ligue pour la Protection des Oiseaux : choix des objectifs et rédaction du scénario, cahier des charges pour la sélection du scénographe, relecture et validation des textes, animations pour le public local.

Le comité de pilotage avait aussi demandé à Laurent Arthur, Conservateur du Museum de Bourges, spécialiste des chiroptères, de valider le contenu scientifique de l'exposition.

Les animations

Le service tourisme et médiation des patrimoines choisit chaque année un thème permettant une dynamique de médiation et de communication. En 2012, le thème de la nuit a été mis en avant et accompagné d'animations variées (sorties, conférences, projections...).

L'exposition chiroptères a été un des points culminants de ce programme avec la fête du Parc.

■ Bilan

L'exposition, inaugurée le 29 juin, a été installée comme prévu pour la saison estivale.

Les animations, en amont de l'exposition au printemps ont permis de mettre en œuvre une communication forte de l'action.

Pour les programmes pédagogiques, 12 classes sont inscrites au projet « Affaire chauve-souris » sur l'année scolaire 2012-2013 et autant d'élèves susceptibles de voir cette exposition en fin de projet.

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique, ouvert à la coopération

Sous-chapitre 10-2 : Favoriser l'appropriation des patrimoines et du territoire par les habitants

Article n°74 : Proposer une offre culturelle de valorisation des patrimoines



Vie intime des chauves-souris et lien au territoire sont abordés dans l'exposition

La Fête du Parc "Mystère, Miss Terre" Le monde de la nuit

■ Objectifs de l'action

La première édition de la Fête du Parc, lancée en 2010 avait permis de regrouper près de 2000 personnes autour du thème des jardins paysagers. Prévue tous les deux ans, « Mystère, Miss Terre » est un moment d'éducation au territoire. Il permet de :

- Mettre en lien un public et un site patrimonial, pour aider les habitants à mieux appréhender l'environnement qui les entoure.
- Constituer un temps fort sur la thématique annuelle.
- Renforcer les partenariats à l'échelle d'une commune.

■ Partenaire techniques de l'action

Mairie de Brain-sur-Allonnes

Associations locales

Intervenants des ateliers

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 26 800 €

Région Pays de la Loire : 18 800 €

Région Centre : 8 000 €

■ Descriptif

La Fête du Parc s'est déroulée le 29 septembre 2012 sur le thème du monde de la nuit. De 16h à 23h, le samedi 29 septembre, le public était invité à venir participer à des ateliers et des animations à la Chevalerie de Sacé à Brain-sur-Allonnes. Petits et grands pouvaient s'approprier les grandes approches de la nuit : mystérieuse, festive, vivante, étrange, effrayante avec une dimension sensorielle et symbolique forte.

L'occasion était également donnée de mettre en valeur la biodiversité nocturne : chauves-souris, animaux de la forêt...

L'événement a été conçu suivant la démarche d'interprétation à laquelle l'équipe avait été formée l'année d'avant.

Les associations de Brain-sur-Allonnes ont été conviées à participer à la réflexion autour de l'événement. L'Association de chasse, le relais jeunes, la LPO locale, l'ONF, les Scouts de France ou encore l'AREGHAT ont ainsi pu proposer des animations en lien avec l'événement. La restauration a été assurée par le Comité des fêtes.

■ Edition ou animation liée à l'action

Six articles sont parus dans la presse locale

La communication a été particulièrement bien relayée dans les écoles du secteur. De nombreux enfants ont donc fait le déplacement.

- 1 000 flyers distribués dès le début de l'été
- 1000 cartes postales distribuées à la Maison du Parc et sur place, en souvenir
- 100 affiches A4
- 400 affiches A3
- 10 000 pré-programmes diffusés dans les Mairies, les écoles, les Offices de tourisme, sur le marché à Saumur...

Une campagne d'affichage (400 ex) Loire Vision s'étalant sur 15 jours en septembre, dans les commerces de Saumur et Chinon.

Référence à la charte

Axe 3 : un territoire responsable et dynamique ouvert à la coopération

Objectif stratégique : S'appropriier le territoire pour conforter son identité et son attractivité

Objectif opérationnel : Développer un sentiment d'appartenance au territoire

Article 75 : Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines

La Fête du Parc, "Mystère, Miss Terre le monde de la nuit" (suite)

■ Bilan

1200 personnes sont venues sur le site de la Chevalerie de Sacré dont beaucoup de familles et de personnes qui n'étaient pas en lien avec le réseau du Parc.

Enormément d'enfants ont fréquenté le site.

L'événement a été très qualitatif. De nombreuses personnes sont restées sur une bonne partie de la journée et de la soirée.

Un tiers des personnes ne connaissaient pas le Parc (sur près de 100 personnes interrogées au cours de l'événement).

- 100% d'approvisionnement locaux ou bio pour la restauration.
- 21 associations et intervenants pour assurer les animations.
- 7 structures locales associées.



Contes pour enfants, atelier light-painting et veillée autour du feu comptaient parmi les activités proposées.

Démarches pédagogiques

■ Objectifs de l'action

Le Parc souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur les 141 communes qui le composent.

Dans ce but, le Parc développe un programme d'éducation au territoire en collaboration étroite avec l'Education Nationale et un réseau de structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines. Il s'agit de :

- Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines.
- Inscrire les patrimoines dans leur réalité économique, sociale et culturelle.
- Initier les jeunes à la notion de développement durable, dans une perspective locale et mondiale.
- Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie des jeunes.

Cette éducation transdisciplinaire et progressive se traduit par la mise en place de démarches différenciées de la maternelle au lycée, sur le temps scolaire ou de loisirs.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Inspection Académique de Maine-et-Loire

Inspection Académique d'Indre-et-Loire

Partenaires-éducation

Alisée

Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-La-Varenne

Carrefour Anjou Touraine Poitou

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

Maison de Loire en Anjou

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Les partenaires éducatifs du Parc

Alisée, Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, Carrefour-Anjou-Touraine-Poitou, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire, Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou, Maison de Loire en Anjou.

Les prestataires du programme éducatif

L'Atelier végétal, Attelage Saint-Benoît, Centre Culturel de l'Ouest, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, Couleurs sauvages, Domaine du Clos Rousseau, Echappée Belle, Ferme des Minimes, Ferme pédagogique cheval nature, EARL Rabault, GABB Anjou, GAEC de la Grande Prairie, l'Hélice terrestre, Le Monde de Pierre-Frite, La Rose Bleue, Le Sauts aux loups, Troglodytes et Sarcophages, Alexis Pandellé, intervenants arts plastiques. Brigitte Rivry, productrice de fruits, Comité Départemental d'Éducation à la santé du Maine-et-Loire

■ Plan de financement : 90 060 €

Région Pays de la Loire : 53 220 €

Région Centre : 16 963 €

Autofinancement : 15 797 €

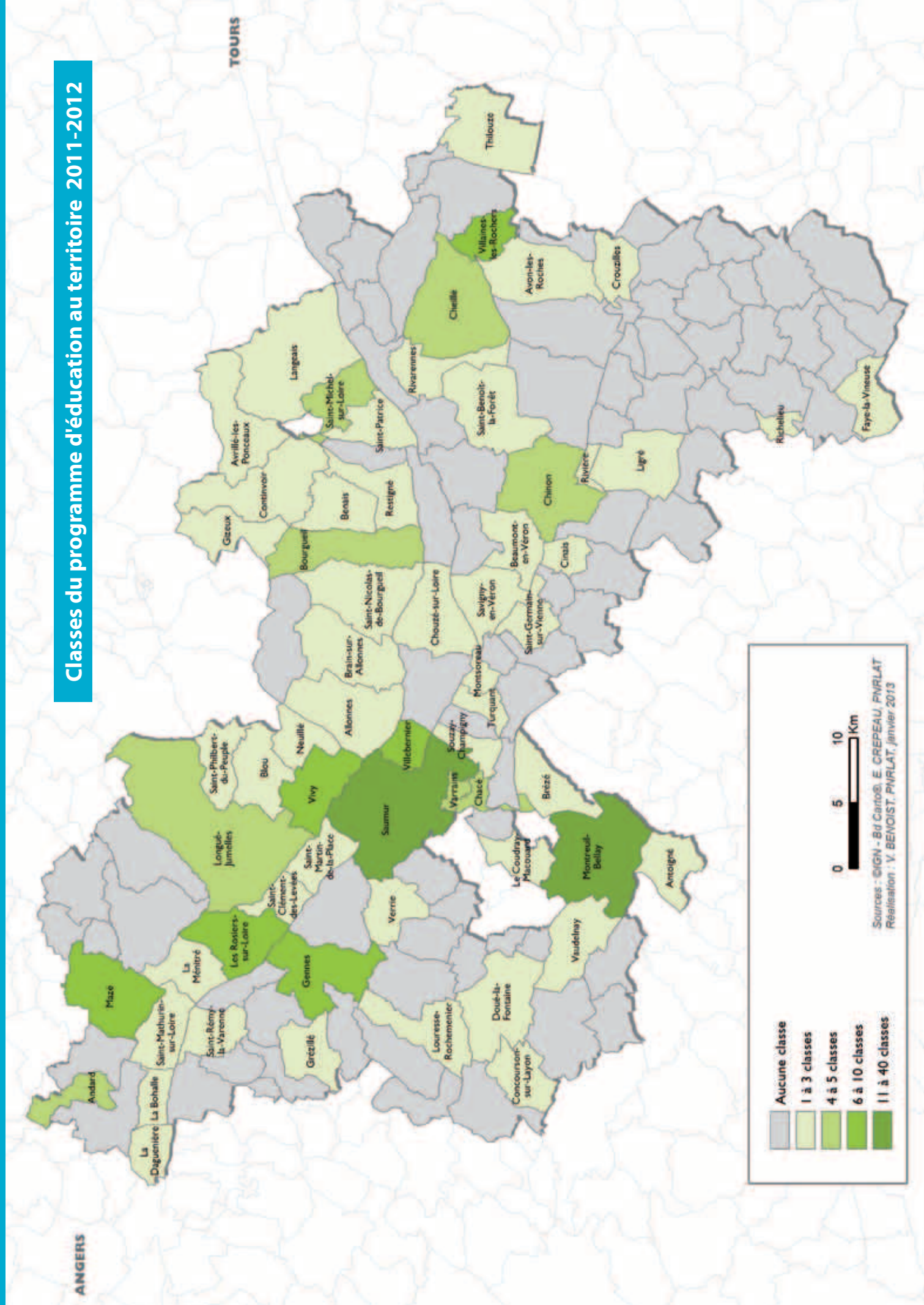
ADEME – COT : 4 080 €

■ Descriptif

Le Parc et son réseau d'intervenants proposent aux enseignants d'accompagner leurs projets d'éducation à l'environnement, aux patrimoines ou au développement durable : interventions en classes ou sur des sites, suivi et appui technique et financier.

Durant l'année scolaire 2011/2012, 198 classes (4738 élèves) ont participé au programme d'éducation au territoire du Parc. Grâce à la contribution financière des Régions Centre et Pays de la Loire, les classes reçoivent des subventions (230 €/jour/classe) pour chaque journée réalisée dans le cadre de ce programme (311,5 journées réalisées en 2011/2012)...

Classes du programme d'éducation au territoire 2011-2012



Démarches pédagogiques (suite)

Thèmes des projets

- Village, paysage : 31 classes
- Loire, rivière : 23 classes
- Biodiversité : 42 classes
- Forêt : 12 classes
- Développement durable, énergie : 13 classes
- Pierre et troglodytisme : 20 classes
- Jardin et alimentation : 32 classes
- Agriculture : 15 classes
- Savoir-faire : 10 classes

Elèves concernés

- Maternelle : 44 classes
- Élémentaire : 132 classes
- Secondaire : 22 classes

Les nouveautés du programme 2011/2012

De nouvelles propositions sur le thème du jardin, conçues et mises en œuvre par l'association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne.

Un projet sur le Douro, proposé dans le cadre de la Biennale des fleuves de la Maison de la Loire en Anjou.

Un projet sur les paysages de vignes, proposé par l'Abbaye de Fontevraud en partenariat avec les services « Ville d'Art et d'Histoire » et des archives de la ville de Saumur.



Les « Défis énergie » à Montsoreau

■ Avancement

Sur les 241 classes inscrites, 205 classes ont été sélectionnées par les Inspections de l'Éducation Nationale et le Parc. Sur ces 205 classes, sept ont annulé leur participation en cours d'année. 311,5 journées d'animation ont été réalisées dans le cadre de ce programme et financées par le Parc.

La majorité des classes refusées avaient choisi une animation sur le thème de la forêt, qui n'était pas le thème prioritaire de l'année scolaire.

■ Edition ou animation liée à l'action

- Projets scolaires développés dans chacune des 198 classes concernées.
- Document de présentation des journées et démarches pédagogiques : Confluences éducation 2011/2012 édité en 1500 exemplaires.
- Création de pages Internet dédiées au programme d'éducation au territoire.
- Soirées de restitution familiales dans les écoles : affaire chauve-souris, projets énergie.

■ Bilan

Chaque journée d'animation fait l'objet d'une évaluation rédigée par l'enseignant concerné. Cette évaluation est jointe au dossier de demande de subvention envoyé au Parc.

En fin d'année scolaire, certaines démarches pédagogiques font l'objet de réunions-bilan en présence des inspections de l'Éducation Nationale et des intervenants concernés.



Découverte du patrimoine bâti

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique, ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Eduquer des jeunes, conscients des caractéristiques de leur territoire de vie et ouverts sur le monde

Article n° 75, 76, 77 et 78 : Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines

Article n° 76 : Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie du jeune

Accompagnement des

■ Objectifs de l'action

Le Parc participe à l'animation de temps de formation et d'échange privilégiés pour les enseignants, animateurs ou intervenants.

Il s'agit de :

- favoriser la mise en place de projets éducatifs dédiés à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires ;
- assurer la qualité des interventions proposées par les prestataires dans le cadre du programme d'éducation au territoire du Parc ;
- favoriser le développement de pratiques innovantes en matière d'éducation à l'environnement et au patrimoine.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Saumur Agglo

Ville de Saumur

Partenaires techniques et financiers

Direction départementale de la cohésion sociale du Maine-et-Loire

Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire

■ Plan de financement : 790 €

Direction départementale de la cohésion sociale du Maine-et-Loire 790 €

■ Descriptif

En partenariat avec les Directions Départementales de la cohésion sociale de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire, un accompagnement a été proposé aux structures de loisirs du territoire du Parc :

- Une journée d'information sur la nouvelle réglementation des activités de pleine nature.
- Une demi-journée d'observation d'une animation « forêt » pour les enfants et jeunes, réalisée par le CPIE (en partenariat avec Saumur Agglo et la ville de Saumur pour les structures de loisirs de ce territoire).
- Une journée de formation sur l'éducation à l'environnement pour les animateurs concernés.
- Accompagnement d'Agendas 21 scolaires et de démarches Eco-école.

Le Parc est référent local du label national Eco-Ecole et propose un accompagnement méthodologique aux établissements du secondaire en démarche d'Agenda 21 scolaire. En associant une démarche de gestion durable d'un établissement à un projet éducatif, ces démarches permettent de donner du sens aux apprentissages et de mobiliser les jeunes autour de projets motivants.

En 2012, des démarches de ce type ont été menées dans six établissements :

- Le lycée François Rabelais de Chinon : alimentation, déchets, énergie, création de visuels sur le développement durable en liaison avec un intervenant art plastique (projet artistique financé par le Parc).
- Le lycée Edgar Pisani de Montreuil-Bellay : énergie, journée du développement durable, biodiversité, paysage et activités humaines (interventions financées par le Parc).
- Le collège Paul Eluard de Gennes : énergie et habitat écologique (interventions financées par le Parc).

enseignants et des animateurs

- Le collège Pierre Mendès France de Saumur : biodiversité – création de mares au sein du collège (aide technique du Parc et financement d'animations).
- Les écoles primaires de Benais et Azay-le-Rideau (participation aux comités de suivi, financement des projets scolaires).

Bilan

- Six directeurs et animateurs de structures de loisirs formés aux réglementations de pleine nature.
- Six animateurs de structures de loisirs formés aux techniques d'éducation à l'environnement.
- Six établissements scolaires en démarche de développement durable.

Edition ou animation liée à l'action

- Projets liés à l'environnement développés dans les structures de loisirs.
- Projets liés aux démarches de développement durable réalisés dans les établissements scolaires concernés.
- Diffusion du spectacle « Atmosphère, atmosphère » au lycée Rabelais de Chinon, au lycée agricole de Montreuil-Bellay et au collège Paul Eluard de Gennes.



Visuels réalisés par des élèves de seconde du lycée Rabelais de Chinon

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique, ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Développer un sentiment d'appartenance au territoire

Article n°85 : Permettre la participation des habitants aux projets du Parc

Formation des Ambassadeurs du Parc

■ Objectifs de l'action

Souhaitant s'appuyer sur les forces vives du territoire, le Parc anime depuis 2003 un réseau d'Ambassadeurs. Ce sont des personnes volontaires qui, de par leurs activités professionnelles ou bénévoles, sont en contact direct avec les habitants et les touristes sur le territoire du Parc. Par ce réseau, le Parc souhaite :

- Donner du sens au territoire pour faciliter son appropriation et permettre à chacun d'en parler, de le vivre et le faire vivre.
- Qualifier et développer un accueil qui valorise le caractère spécifique du tourisme dans cet espace « labellisé » Parc et UNESCO.
- Valoriser et fidéliser des personnes souvent bénévoles œuvrant régulièrement pour le Parc en leur offrant une reconnaissance.
- Capitaliser les connaissances et informations concernant la conduite des actions.

■ Partenaires techniques de l'action

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Touraine-Val de Loire.

■ Plan de financement : 14 800 €

Région Pays de la Loire : 9 100€

Région Centre : 5 700 €

■ Descriptif

L'Ambassadeur du Parc s'engage à suivre une formation obligatoire de trois jours pour avoir une culture générale à l'échelle des Parcs naturels régionaux et locale en Loire-Anjou-Touraine.

A la fin de la formation, les Ambassadeurs reçoivent un diplôme et signent une convention avec le Parc dans laquelle ils s'engagent à :

- promouvoir le Parc ;
- conseiller et orienter les demandes ;
- se former en continu ;
- s'impliquer dans la vie du réseau de manière positive ;
- être une personne ressource.

En 2012, 40 nouveaux Ambassadeurs ont été formés.

■ Avancement

Deux sessions de formation initiale (3 jours) en février 2012 : présentation du Parc et du rôle d'Ambassadeur, lecture de paysages, découverte d'opérations Parc et rencontre avec des partenaires.

Une journée de découverte du Douessin en mars 2012 : visite de la grande volière du Bioparc, conférence sur le Busard cendré, présentation de la politique de restauration de la ville de Doué, découverte du site des Perrières, visite de l'entreprise Anjou Bois Energie à Cizay-la-Madeleine, dégustation de vins du Layon aux arènes de Doué.

■ Edition ou animation liée à l'action

Les membres du réseau se voient proposer régulièrement des formations ou animations. Ils sont informés des journées techniques organisées par le Parc et destinataires des informations sur tous les événements qu'il organise. Ils peuvent également être associés aux commissions et groupes de travail.

■ Bilan

Le réseau rassemble à ce jour 153 personnes.

Outils de sensibilisation au Parc : nouveaux supports d'exposition

■ Objectifs de l'action

Le Parc a souhaité renouveler ses supports d'exposition le présentant, en tant que territoire classé et outil d'aménagement et de développement du territoire. Les objectifs sont de :

- faire connaître les spécificités patrimoniales ;
- faire connaître l'outil Parc et ses missions ;
- renouveler un support de communication existant en prenant en compte les nouveaux enjeux de la charte 2008-2020.

■ Partenaires de l'action

S.& J. Jupin

Concepta

CCI du Maine-et-Loire

Entreprise Metivier

Expo Créative

Agence de communication "Les pieds sur terre"

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

S.&J. Jupin

Agence communication Les Pieds sur terre

■ Plan de financement : 30 000 €

Région Pays-de-la-Loire : 15 000 €

Région Centre : 15 000 €

■ Descriptif

L'exposition itinérante du Parc et le mobilier d'exposition implanté dans le jardin des Bureaux du Parc ont fait l'objet d'une refonte intégrale. Ces outils, créés il y a une dizaine d'années étaient devenus obsolètes.

■ Exposition itinérante

Elle contient des éléments liés au territoire et aux missions développées par le Parc. Elle comporte 12 panneaux de 180 x 80 cm imprimés sur tissu et fixés sur un support en bois.

■ Mobilier d'exposition extérieur

Les panneaux extérieurs conservent leur aspect ardoise et verre. Deux panneaux de 200 x 80 cm présentent l'identité du Parc, son territoire et localisent le Val de Loire Patrimoine mondial de l'UNESCO. Trois autres panneaux de 200 x 40 cm ciblent des actions-phares du Parc : la préservation de la nature, le développement économique, et l'éducation au territoire.

■ Avancement

L'exposition itinérante a été réalisée en deux exemplaires afin qu'elle circule davantage dans les communes du territoire, notamment lors de manifestations.

Pour des raisons techniques liées aux intempéries, l'installation de l'ensemble des panneaux extérieurs est prévue au printemps 2013.

■ Edition ou animation liée à l'action

Pour emprunter l'exposition itinérante, un formulaire est en ligne sur le site Internet du Parc. Un article a également été réalisé dans le journal du Parc.

Il est également prévu de cibler des associations du territoire et d'envoyer un courrier personnalisé aux communes.

■ Bilan

L'exposition circule d'ores et déjà dans plusieurs communes du territoire du Parc. Elle est modulable et peut être empruntée en partie ou en totalité, suivant les thématiques.

Les panneaux d'exposition extérieurs offrent une accroche visuelle significative pour le public de passage.

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire dynamique ouvert à la coopération

Article n°84 : Sensibiliser les citoyens aux missions du Parc

Article n°85 : Permettre la participation des habitants aux projets du Parc

Article n°86 : Faire connaître le Parc sur son propre territoire

Activités de la Maison

■ Objectifs de l'action

La Maison du Parc est un outil ludique de découverte du « Parc naturel régional ». Plusieurs approches pédagogiques y sont développées afin de toucher les différents publics et plus particulièrement les familles:

- expositions temporaires ;
- conférences ;
- animations.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Ouverte depuis mai 2008, la Maison du Parc avait connu une baisse de fréquentation en 2011 suite à l'incendie des panneaux photovoltaïques et sans doute aussi due à un ralentissement d'activités.

Un ensemble de projets a été mis en œuvre afin de stimuler la fréquentation et d'améliorer la qualité d'accueil.

Une nouvelle stratégie d'animations dédiées au public « Familles » a été mise en place en 2012 avec la création des P'tits Ateliers : des jeux de société, dessins, ateliers liés à l'exposition temporaire sont mis en place dans l'accueil et sont accessibles pour les visiteurs pendant toute la période d'ouverture.

Une communication plus offensive a été organisée avec un prestataire en affichage afin d'être très présent dans les villes de Saumur et Chinon.

Le Parc a également mis en place des activités dans les communes du territoire en amont de l'exposition principale afin d'assurer une communication par voie de presse.

Afin de marquer et structurer l'entrée de la Maison du Parc, les abords et sa façade ont été transformés en réalisant, côté entrée principale, un muret en tuffeau massif et en habillant la façade avec des illustrations apposées sur les ouvertures.

Enfin, un programme thématique annuel a permis de stimuler l'intérêt des visiteurs et de renouveler les publics.

La fréquentation a ainsi de nouveau progressé en 2012 pour atteindre plus de 19 000 visiteurs, objectifs fixés fin 2011.

Années	Visiteurs	Groupes	Réunions	Total
2008	17 247	1 536	758	19 537
2009	20 814	3 021	1 338	25 173
2010	18 429	1 330	1 129	20 753
2011	13 149	800	1 372	15 321
2012	17 502	605	1 657	19 764

■ Animation liée à l'action

Exposition « O » du 1er mars au 17 juin

Le visiteur a découvert une exposition photos de Simon Jourdan sur les paysages de cours d'eau du Maine-et-Loire en 3D.

Des lunettes étaient à disposition à l'entrée de l'exposition.

Le public a particulièrement apprécié l'originalité du thème et la façon dont il a été traité.

En lien avec cette exposition, deux ateliers photos 3D ont été proposés au public, animés par le photographe pour réaliser soi-même des photos en 3D.

Exposition « Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers » du 30 juin au 11 novembre.

Deux sorties « observation des chauves-souris » animées par des techniciens du Parc et de la LPO ont été organisées en amont de l'exposition. Leur fréquentation a été très bonne, 58 personnes à Lerné (37) et 39 à Gennes (49).

Ces temps forts ont permis de sensibiliser le public et de communiquer sur la future exposition.

Lors des P'tits Ateliers liés à l'exposition chauve-souris, les participants ont pu confectionner des masques, des origamis, réaliser des coloriages ou encore assembler un gîte à chauve-souris.

Enfin, pour tester leurs connaissances sur les chauves-souris après avoir visité l'exposition, le public pouvait jouer librement à un jeu de société sur les chauves-souris dans l'accueil.

du Parc - bilan 2012

Pendant les vacances de la Toussaint, deux après-midi d'animations ont également été proposés.

Les familles étaient invitées à se réunir autour d'ateliers maquillage et montage de gîte à chauve-souris. Des espaces avaient été aménagés dans l'accueil et leur étaient dédiés.

Des lectures de contes autour des chauves-souris ont été réalisées par l'association Livre's.

Des livres ont été laissés à disposition des enfants en dehors de ces temps forts.

La boutique était aussi aux couleurs des chauves-souris et présentait un espace de produits liés au thème.

■ Articles de presse

- Quatre pour les sorties conférences de Lerné et Gennes (Nouvelle République 7,12 et 21 avril du et Courrier de l'Ouest du 11 mai).
- Deux pour l'expo « O » (NR du 8 et 10 avril)
- Cinq pour l'expo « les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers » (CO du 29 juin, 3 juillet, 13 août et 29 octobre, le Hic du 9 juillet, NR du 23 août)
- Un sur l'exposition chauves-souris (CO du 1er novembre)
- Un sur la Maison du Parc, accueil Loire à Vélo (CO du 28 juillet)
- Un sur les animations de la Toussaint (CO du 15 novembre).

■ Bilan

Le développement des expositions, des animations sur le territoire et des P'tits Ateliers selon une thématique annuelle est conservé en 2013.

Cela permet de communiquer avec une meilleure visibilité et d'avoir un lien fort avec les actions du Parc.



Exposition "O" visible en 3D

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire dynamique ouvert à la coopération

Article n°84 : Sensibiliser les citoyens aux missions du Parc

Article n°85 : Permettre la participation des habitants aux projets du Parc

Article n°86 : Faire connaître le Parc sur son propre territoire

Activités de la Maison du Parc - bilan 2012



Un espace dédié aux P'tits Ateliers



Un établi accessible pour le public familial

Refonte du site Internet du Parc

■ Objectifs de l'action

Le site Internet du Parc constitue un outil de communication majeur pour la structure et le territoire concerné. Il doit répondre à plusieurs objectifs :

- Offrir une vitrine des actions du Parc accessible aux habitants.
- Communiquer sur les patrimoines faisant sa spécificité.
- Informer sur l'offre de découvertes mise en place par le Parc et ses partenaires.
- Favoriser l'échange d'informations entre le Parc et les structures associées.

■ Partenaires de l'action

Terres Nouvelles
Associations locales et Offices de tourisme
Etablissements scolaires

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Agence Terres nouvelles

■ Plan de financement : 44 720 €

Région Pays de la Loire : 26 460 €

Région Centre : 18 620 €

■ Descriptif

Le site Internet du Parc n'était plus en mesure de répondre aux attentes des internautes et n'offrait pas la possibilité au Parc de rendre ses actions attractives. La refonte du site est donc apparue comme une priorité en créant notamment :

- Un site dédié à l'éducation au territoire permettant l'inscription des enseignants au programme.
- Un module spécifique hébergements nature et patrimoine permettant une recherche aisée pour les internautes.
- Un espace consacré à la saisie des sorties du carnet de découvertes, valorisé au travers d'un calendrier accessible pour le public en ligne.

- Des cartes ciblant les activités disponibles sur le territoire.
- Une newsletter envoyée à près de 800 contacts.
- De manière générale, une place plus importante a été donnée aux visuels et la navigation dans le site est plus aisée.
- Le site répond aux normes du web et est optimisé pour un affichage sur les terminaux mobiles (tablettes ou smartphones).

■ Avancement

Le nouveau site a été mis en ligne à la fin du mois d'août 2012. Le Parc a pu s'appuyer sur cet outil pour assurer notamment la promotion de sa fête.

■ Edition ou animation liée à l'action

Promotion du site dans l'écho du Parc.

Création d'un article dédié pour les bulletins municipaux des collectivités membres.

Présentation de l'outil en séminaire des chargés de communication des Parcs naturels régionaux.

■ Bilan

Le site est très fonctionnel et permet des mises à jour régulières et l'importation de nombreux contenus : vidéos, photos...

Près de 26 800 visiteurs ont fréquenté le site depuis sa mise en ligne.

Les retours sont très positifs.

Le service communication assure l'animation du site.

La traduction est en cours de réalisation.



Page d'accueil du site Internet

Communication institutionnelle

■ Objectifs de l'action

La communication institutionnelle, menée auprès de la cible «élus et partenaires du Parc», poursuit plusieurs objectifs :

- développer une image forte ;
- favoriser la connaissance des actions menées par le Parc ;
- faire de ces acteurs du territoire des relais de l'action du Parc auprès des habitants ;
- faire émerger une «culture Parc» ;
- faciliter l'appropriation et la bonne utilisation de l'outil Parc.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 8 500 €

Région Pays de la Loire : 4 250 €

Autofinancement : 4 250 €

■ Descriptif

Le Parc développe chaque année plusieurs outils dédiés au public «élus, partenaires et écoles du territoire». On compte ainsi :

Le journal «L'Écho du Parc»

Edité à 4000 exemplaires, ce document présente les actions du Parc tout en traitant un dossier central thématique et une interview d'un élu ou d'un partenaire du Parc en lien avec ce thème. Il est diffusé à chacun des conseillers municipaux des communes, aux autres collectivités membres, aux ECPI et aux partenaires du Parc.

Le programme «Confluences»

Distribué dans tous les établissements scolaires du territoire, le programme se décline en deux livrets distincts. L'un, à destination des écoles primaires, imprimé à 1200 exemplaires. L'autre à destination des établissements secondaires à 650 exemplaires. Diffusés chaque année fin août, ils renvoient vers le site Internet du Parc, où les enseignants peuvent inscrire leurs classes aux démarches pédagogiques proposées par le Parc et ses partenaires éducatifs.

■ Bilan

Le journal «L'Écho du Parc», destiné aux élus et partenaires, permet une information régulière sur les missions menées par le Parc. Deux numéros sont parus en 2012 sur les thèmes de l'architecture et de l'urbanisme et du climat. Ils abordaient le bilan de la Fête du Parc qui s'était déroulée à Seully sur le thème des jardins paysagers et l'action pédagogique du Parc menée sur le territoire.

En 2012, le programme « Confluence » mettait l'accent sur les projets éducatifs en lien avec le monde de la nuit. La forêt ou l'énergie ont été ciblées comme des thèmes prioritaires. Cet outil de communication incontournable touche de manière simple et efficace les enseignants, qui constituent une cible principale. Il suscite un grand nombre d'inscriptions aux démarches pédagogiques proposées par les partenaires du Parc.

En complément de celui-ci, un portail éducation a été développé sur le site Internet du Parc. Il détaille l'offre d'éducation au territoire menée sur et hors temps scolaire et l'offre de formation disponible pour les enseignants et les animateurs.



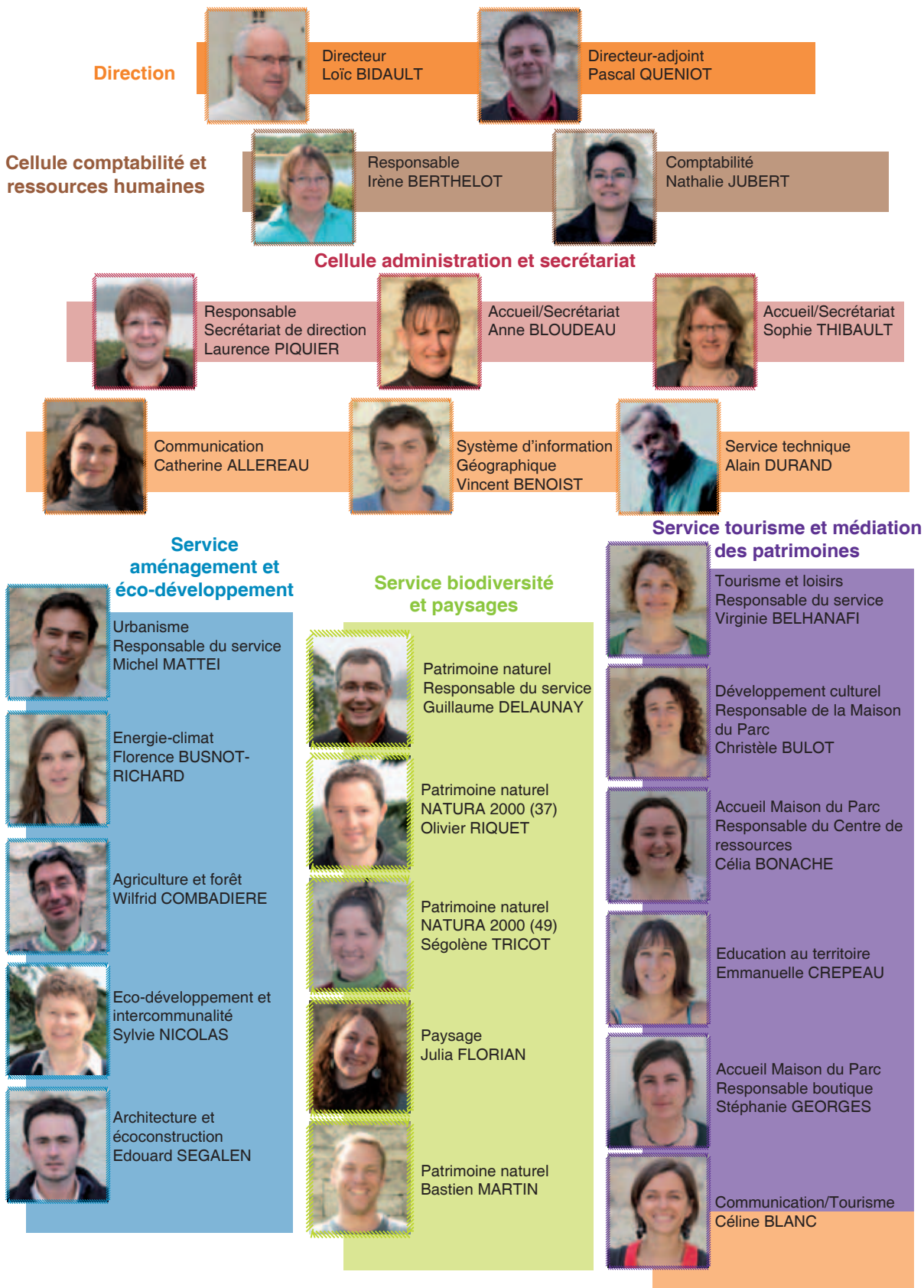
Les moyens du Parc

Référence à la charte

Partie 4 : Les moyens du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Annexe 3 : Les statuts du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Le personnel du syndicat mixte



Le personnel du syndicat mixte en 2012

■ Objectifs

Le Parc dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de mettre en œuvre, en relation avec tous ses partenaires, les orientations de sa charte :

- concevoir et coordonner de nouveaux projets,
- assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions annuel;
- répondre aux sollicitations du territoire dans les domaines de sa compétence et dans le respect de sa charte ;
- promouvoir des actions innovantes ;
- animer le territoire.

■ Descriptif

En 2012, l'équipe se compose comme suit :

Directeur : Loïc BIDAULT

Coordination de la mise en œuvre de la charte. Relations avec les élus et les institutionnels. Relations internationales. Animation de l'équipe. Gestion administrative et financière.

Directeur-Adjoint : Pascal QUENIOT

Seconde le Directeur dans la mise en œuvre des actions liées à la charte et l'animation de l'équipe. Contrôle l'application des conventions liées au Parc et entretient les relations avec les partenaires institutionnels et financiers notamment pour l'élaboration et le suivi du programme d'action annuel.

Système d'information géographique : Vincent BENOIST

Gestionnaire du SIG et administrateur réseau. Cartographie, bases de données, suivi du territoire, évaluation. Cellule d'assistance technique et d'observation régionale (CASTOR). Animation de la base de données naturalistes STERNE.

Communication : Catherine ALLEREAU

Définition et mise en œuvre de la communication : conception et diffusion d'outils et supports de communication. Relation avec les médias. Organisation de la Fête du Parc.

Communication (mi-temps) :

Céline BLANC

Conception graphique des supports de communication, rédaction et relations presse

Agent technique polyvalent : Alain DURAND

Entretien des locaux et des jardins. Suivi et entretien du parc de véhicules. Montage des expositions. Suivi des prêts barnum et toilettes sèches. Diffusion de la documentation.

Service aménagement et éco-développement

Chef de service - Urbanisme : Michel MATTEI

Sensibilisation et conseil à la conduite d'études et d'opérations d'urbanisme durable. Participation au suivi des documents d'urbanisme.

Ingénierie de l'environnement et énergies :

Florence BUSNOT-RICHARD

Analyse et avis réglementaires sur études d'impact. Coordination et animation du Plan climat de territoire et du schéma éolien.

Architecture : Edouard SEGALEN

Coordination d'actions sur l'efficacité énergétique et sur la réhabilitation du bâti ancien.

Agriculture durable et forêt : Wilfrid COMBADIÈRE

Promotion des pratiques agricoles et systèmes de production préservant les ressources naturelles et les paysages (mesures agri-environnementales, agriculture biologique...).

Eco-développement et intercommunalité :

Sylvie NICOLAS

Suivi d'Agendas 21. Démarches de qualité environnementale (zones d'activités et entreprises). Coordination du concours ECO-TROPHEE. Organisation de journées techniques (agents, élus, partenaires). Coordination de la démarche d'évaluation de la charte.

Le personnel du syndicat mixte en 2012 (suite)

Service biodiversité

Chef de service - Patrimoine naturel :
Guillaume DELAUNAY

Etudes écologiques faune, flore, habitat. coordination et animation du site « Champagne de Méron et plaine de Douvy ». Animation de la base et du réseau STERNE.

Natura 2000 (37) : Olivier RIQUET

Coordination et animation du programme Natura 2000 en Indre-et-Loire. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Natura 2000 (49) : Ségolène TRICOT

Coordination et animation du site Natura 2000 Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau

Patrimoine naturel : Bastien MARTIN

Etudes écologiques faune, flore, habitat. Définition et mise en œuvre de plans de gestion. Suivi du programme de protection des chauves-souris du Parc.

Paysages : Julia FLORIAN

Elaboration de la Trame Verte et Bleue. Assistance à maîtrise d'ouvrage des projets paysagers des collectivités. Gestion de la réglementation sur l'affichage. Suivi de l'implantation des mobiliers d'entrée d'agglomération Parc.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

Chef de service - Tourisme-loisirs :
Virginie BELHANAFI

Définition et mise en œuvre de projets contribuant au développement de l'offre touristique identitaire du territoire. Conseils auprès de porteurs de projets touristiques. Circuits équestres.

Tourisme-loisirs (mi-temps) : Céline BLANC

Rencontre du réseau des partenaires touristiques, connaissance des actions. Veille sur les nouvelles technologies utilisées par les touristes. Audit des hébergements nature et patrimoine, suivi du réseau. Suivi des éditions touristiques du Parc.

Développement culturel :
Christèle BULOT (mi-temps)

Définition et suivi de la politique culturelle du Parc. Développement du partenariat auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Education au Territoire : Emmanuelle CREPEAU

Définition et coordination du programme d'éducation au territoire en liaison avec les partenaires et les établissements scolaires (cycles 1, 2 et 3, collèges et lycées).

Responsable de la Maison du Parc:
Christèle BULOT (mi-temps)

Gestion du personnel, coordination des expositions temporaires et des animations de la Maison du Parc. Suivi de la maintenance du site.

Accueil - Centre de ressources :
Célia BONACHE

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Création et développement du centre de ressources.

Accueil – Boutique : Stéphanie GEORGES

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Gestion de la boutique et développement des produits identifiés "Parc naturel régional". Suivi qualité des produits touristiques: sentiers d'interprétation et sorties nature accompagnées.

Cellule administration et secrétariat
Secrétaire de Direction : Laurence PIQUIER

Préparation des comités syndicaux et des Bureaux. Secrétariat du Président, du Directeur et du Directeur-Adjoint.

Secrétaire : Anne BLOUDEAU

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Accueil – Secrétariat : Sophie THIBAUT

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Cellule comptabilité et ressources humaines

Chargée d'affaires administratives et financières: Irène BERHELOT

Comptabilité, gestion du Parc. Participation à l'élaboration du budget, suivi du personnel.

Secrétaire comptable : Nathalie JUBERT

Suivi comptable et administratif. Secrétariat.

Accueil des stagiaires et services civiques

■ Objectifs de l'action

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants.

En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les étudiants participent activement à la mise œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

■ Plan de financement : 16 500 €

DREAL Pays de la Loire : 2520 €

Loccaterre : 1500 €

Autofinancement : 12 480 €

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Stagiaires

Service aménagement et éco-développement

Benjamin CHAPOT (6 mois) - Master 2 Economie de l'aménagement et du développement durable à l'Université de Paris 1 - **Diagnostic et programme d'actions "Mobilité" sur le territoire des Communautés de communes du Pays de Bourgueil et du Pays d'Azay-le-Rideau.**

Coralie DARGOUGE (6 mois) - Master 2 Ingénierie en Ecologie et gestion de la biodiversité à l'Université de Montpellier 2 - **Suivi du concours Eco-trophée et réflexion sur le réseau.**

Thibaud GILBERT (6 mois) - 3^{ème} année à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux - **Diagnostic des circuits alimentaires de proximité à l'échelle du Pays du Chinonais.**

Camille LE BRAS (6 mois) - Master 2 Urbanisme et aménagement - spécialité "Stratégies Territoriales et Politiques Publiques" à l'Institut d'Urbanisme de Paris - **Préparation du bilan évaluatif de la Charte du Parc à mi-parcours.**

Service biodiversité

Estelle HAIM (4 mois) - 5^{ème} année d'Ingénieur en Génie de l'Aménagement à l'Université de Tours - **Définition de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme.**

Emilie JOURDREN (6 mois) - Master 2 Génie Ecologique à l'Université de Poitiers - **Participation à l'animation du site Natura 2000 "La Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau".**

Emilie PORTE (6 mois) - Master 2 Systématique Evolution Paléobiodiversité au Museum d'histoires naturelles de Paris - **Participation à l'animation du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer".**

Céline CHASTAGNER (2 mois) - 4^{ème} année d'Ingénieur à Agro Paris Tech.- **Mise à jour de l'atlas des orchidées sauvages du Parc naturel Loire-Anjou-Touraine.**

Vincent JULIO (2 mois) - Master 1 Dynamique des milieux à l'Université Paris Sorbonne - **Mise à jour de l'atlas des orchidées sauvages du Parc naturel Loire-Anjou-Touraine.**

Antonin VIDEAU (2 mois) - Master 1 Ecologie à l'Université de Toulouse 3 - **Mise à jour de l'atlas des orchidées sauvages du Parc naturel Loire-Anjou-Touraine.**

Service Communication

Cécilia GUTIERREZ (6 mois) - Master 2 Communication publique et politique - **Assistance aux missions de communication et participation à l'organisation de la Fête du Parc.**

■ Service civique

Cyrielle GARNIER (6 mois) - **Création et accompagnement des Pédibus Vélobus.**

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU
Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09
Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr
Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU
Tel : 02 41 38 38 88
Courriel : maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception : PNR LAT- Impression : Loire Impression. Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales
Crédit photos : Christophe PETITEAU, Christophe SALIN, PNRLAT (Emmanuelle CRÉPEAU, Bastien MARTIN, Michel MATTEI, Sylvie NICOLAS, Jennifer PICHONNEAU, Olivier RIQUET). Illustration : Bruno DUCOQ.

